

L'Eglise célèbre aujourd'hui
la fête de
SAINTE MARTINE

TEMPERATURE
PLUS FROID
Minimum: 10 sous 0 — Maximum: 0
Gracieuseté de
Shearer Lumber Co. Ltd
Montréal

Aux quatre coins du monde...

Pologne: mesures pour enrayer "l'influence cléricale"

VARSOVIE. — Le gouvernement polonais semble avoir décidé de lutter contre l'influence croissante de l'Eglise à travers le pays. A la suite de l'entrevue avec quelques membres de la hiérarchie et le secrétaire général du parti communiste, Gomulka, l'instruction religieuse avait été entièrement rétablie dans les écoles. Or, nombre de membres du P. C. polonais, désignés sous le nom de "Parti ouvrier unit", se plaignent de ce que leurs enfants sont injustement traités s'ils ne fréquentent pas les cours de religion. Le ministre de l'Instruction Publique vient d'écrire dans le journal officiel du P. C. qu'on relève des cas fréquents d'ostentation contre les enfants qui n'étudient pas la religion. Mais l'évêque de Lublin, tout en reconnaissant qu'il y a des problèmes dans ce domaine, affirme que dans la plupart des écoles, ils ont été réglés sans complication. A tout événement, les autorités ont annoncé l'ouverture d'écoles pour les enfants dont les parents s'opposent à l'enseignement de la religion. De plus, ont été créés à Varsovie, une Association des instituteurs athées et un Club de défense de l'athéisme.

Le projet de marché commun inquiète les pays scandinaves

STOCKHOLM. — Une vive inquiétude se manifeste dans les capitales scandinaves et notamment dans les milieux économiques suédois, danois et norvégiens devant la probabilité de la création d'un marché commun entre six importants Etats européens: France, Allemagne de l'Ouest, Italie et pays du Benelux. Les trois pays scandinaves étudient depuis longtemps un projet d'union économique mais il n'aurait plus de sens dans l'hypothèse de la réalisation du marché commun qui transformerait radicalement les conditions économiques en Europe occidentale et même dans le monde occidental en général. On craint que les industries suédoises, danoises et norvégiennes soient alors prises avec une crise grave. Aussi, certains émettent-ils l'hypothèse d'une association avec l'Angleterre d'abord et ensuite d'une adhésion au marché commun. Celui-ci constituerait alors un bloc économique redoutable susceptible de se mesurer avec les Etats-Unis et l'URSS, d'autant que le marché commun, l'Euratom et la Communauté européenne du charbon et de l'acier appelleraient sans doute d'autres institutions euro-occidentales.

Séoud aux E.-U.: accueil froid de New-York; pompeux de Washington

NEW-YORK. — Une situation sans précédent a été créée dans la métropole américaine hier matin, à l'arrivée du roi Séoud d'Arabie. Le puissant monarque — l'un des plus riches potentats du monde, régnant sur l'un des peuples les plus pauvres et les plus arriérés — a été accueilli avec pompe par les représentants du gouvernement fédéral et de la marine américaine mais a été entièrement ignoré par les autorités new-yorkaises. Davantage, la police municipale avait donné ordre que le cortège officiel — une vingtaine de voitures — ait à s'arrêter à tous les feux rouges comme les simples mortels, sur tout le trajet conduisant du port à l'hôtel Waldorf-Astoria. Ni confettis, ni banquets, ni réceptions officielles pour Séoud qui pourra cependant se rendre à Washington où le président Eisenhower, poursuivant sa cour aux pays arabes, compte aller l'accueillir lui-même à l'aéroport.

Réplique indienne: privilèges retirés aux Pakistanaï et aux Sud-Africains

NOUVELLE-DELHI. — Le président de la République indienne, Rajendra Prasad, vient de signer un décret qui retire aux ressortissants du Pakistan et de l'Union Sud-Africaine certains avantages consentis aux citoyens de pays du Commonwealth. Le plus important de ces privilèges est l'exemption de l'enregistrement comme étrangers. Désormais, Pakistanaï et Sud-Africains devront se conformer à cette formalité en vertu de laquelle les étrangers doivent s'enregistrer comme tels et donner signe de vie périodiquement au commissariat de police de leur localité ou de leur quartier. Ainsi, le gouvernement indien pourra surveiller de près les déplacements des ressortissants du Pakistan et de l'Union Sud-Africaine. Cette mesure traduit la détérioration des relations indo-pakistanaïses depuis le rebondissement de la dispute dans l'affaire du Cachemire et le ressentiment de Delhi envers Johannesburg pour le traitement accordé en Afrique du Sud aux ressortissants de l'Inde.

L'Egypte à l'ONU: votre contingent ne restera pas sur notre sol

LE CAIRE. — Le sous-ministre des Affaires Etrangères, Fatah Hassan, a affirmé dans une interview accordée à des journalistes égyptiens que la force de police internationale des Nations-Unies ne devra pas demeurer en Egypte après le retrait complet des forces israéliennes derrière les anciennes lignes d'armistice. "Le contingent international ne devra pas rester sur notre sol et le quitter aussitôt que les forces israéliennes l'auront entièrement évacué. Ce contingent avait pour seule mission de surveiller et d'appuyer le retrait de tous les "agresseurs". Le ministre a assuré que ce retrait d'Israël ne saurait tarder et s'est montré confiant que l'Assemblée générale saura imposer à Tel-Aviv le respect de ses décisions.

Employé de l'Ambassade de l'URSS aux E.-U., expulsé

NEW-YORK. — Un commis de l'ambassade soviétique à Washington a pris l'avion pour Moscou, lundi soir, en compagnie de son épouse, cependant que le secrétaire d'Etat annonçait qu'il avait été invité à quitter le territoire américain immédiatement. Un haut fonctionnaire a confirmé que cette expulsion était en rapport direct avec l'arrestation vendredi dernier de trois présumés agents soviétiques, accusés de se livrer à de l'espionnage depuis plusieurs années, avec le concours de l'ambassade russe. A son arrivée à Paris, hier après-midi, Vassili M. Molev a dit aux journalistes: "Les autorités américaines m'ont ordonné de quitter les Etats-Unis; je ne vois vraiment pas pourquoi". Dès hier soir, Molev et son épouse ont repris l'avion pour Moscou.

Pour l'Angleterre, des projectiles téléguidés américains

WASHINGTON. — Il se pourrait que la Grande-Bretagne commence à recevoir sous peu de substantielles quantités d'armes des Etats-Unis, des armements classiques du dernier type et surtout des projectiles téléguidés. De même, Londres serait invité à partager l'expérience américaine dans la production et l'amélioration des plus récentes armes. Bien que la Grande-Bretagne ait bénéficié depuis la fin du dernier conflit, des programmes américains d'assistance militaire aux pays alliés, elle recevait cette aide sous des formes indirectes plutôt que par l'envoi d'armements. Il semble qu'un accord soit intervenu dans la première phase des pourparlers entre le ministre anglais de la Défense, Duncan Sandys et son collègue américain, Charles Wilson. Après avoir échangé leurs vues sur la situation militaire actuelle, les deux hommes ont comparé les plans stratégiques de leurs pays et étudié les moyens d'une plus étroite collaboration dans le domaine militaire, notamment dans les secteurs de la recherche sur les armes nucléaires et sur les engins téléguidés.

Officier de l'aviation britannique puni pour désobéissance grave

NICOSIE. — Une cour martiale a trouvé hier l'officier d'aviation Dennis Kenyon coupable d'avoir "malicieusement relevé le train d'atterrissage de son bombardier "Canberra", afin de ne pas participer au bombardement de Port-Saïd, en novembre dernier. Le pilote a été condamné à un an d'emprisonnement et exclu de la RAF. Kenyon avait protesté de son innocence tout en reconnaissant qu'il avait avoué à ses camarades de ne pas approuver la politique anglaise envers l'Egypte et refuser conséquemment de se conformer aux ordres reçus. Mais, à l'ultime dit au cours de son procès, il n'a déclaré cela qu'en guise d'excuse pour se couvrir et ne pas faire remarquer son "erreur grave" aux commandements. Il affirmait avoir accidentellement pressé le mauvais bouton et n'avoir pas voulu ensuite le reconnaître, car on l'aurait accusé d'incompétence et "mes camarades n'auraient plus eu confiance en moi". Cette explication n'a pas satisfait le tribunal.

Danemark: expulsion d'un attaché militaire soviétique

COPENHAGUE. — Le gouvernement danois a invité hier un attaché militaire auprès de l'ambassade de l'URSS à quitter le territoire dans les meilleurs délais. Tout indique qu'il s'agit d'une nouvelle affaire d'espionnage. Selon un porte-parole du ministère des Affaires Etrangères, Antol Rogov se serait livré à des activités incompatibles avec son poste: on surveillait depuis quelques mois ses allées et venues. Selon des informateurs, Rogov aurait pris des contacts et se serait livré à des enquêtes d'un caractère dépassant très nettement le cadre de sa mission. Un certain nombre de citoyens danois seraient impliqués dans l'affaire. C'est le deuxième cas d'espionnage rapporté par le gouvernement danois depuis la fin de la dernière guerre: le précédent était d'ailleurs d'aspect mineur.

Ajournement de l'orageux débat sur le Moyen-Orient: l'impasse subsiste

Aucune date n'est fixée pour la reprise. Israël accusé de provoquer une 3e guerre

NATIONS UNIES — Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, le prince Wan, du Siam, a réclaté et obtenu l'ajournement d'un débat orageux sur le Moyen-Orient. Il n'a fixé aucune date pour la reprise de ce débat, ce qui fait l'affaire des délégations occidentales.

Hier, avant l'ajournement, des orateurs ont parlé de la possibilité du déclenchement d'une guerre au Levant et ils ont dit que ce conflit dégèrerait peut-être en une guerre mondiale. Après leurs discours, le chef de la délégation canadienne, M. Lester B. Pearson, s'est levé et a déclaré qu'il appuie la dernière proposition qu'ont présentée les Etats-Unis.

Les points saillants de cette proposition américaine sont les suivants:

1. Israël doit tout d'abord compléter le retrait de ses troupes;
2. Les deux parties doivent respecter scrupuleusement la lettre de l'arrêt de leur armistice de 1949 et s'abstenir de tout acte d'hostilité;
3. La force d'urgence de l'ONU devrait être autorisée à se rendre des deux côtés de la ligne d'armistice, dans l'enclave de Gaza et dans la région du golfe d'Akaba.

Israël continue de refuser de quitter les régions de Gaza et d'Akaba.

M. Pearson a dit hier que l'ONU doit donner à Gaza une administration civile.

L'armistice de 1949 considère ce territoire comme neutre.

Les délégations occidentales à l'ONU croient que l'ajournement leur fournira peut-être le moyen de régler le problème.

L'URSS est au nombre des pays qui réclament le départ de toutes les troupes israéliennes.

Grave accusation de l'Irak

Fadhel Jamali, d'Irak, a déclaré hier que le défi israélien aux décisions de l'ONU conduira à la guerre au Moyen-Orient.

Le porte-parole arabe a demandé qu'Israël se conforme immédiatement aux demandes répétées de l'Assemblée générale et retire toutes ses troupes du territoire égyptien.

"Si Israël n'obéit pas à cet organisme, dit-il, nous nous dirigeons vers une autre guerre au Moyen-Orient. Cette guerre... en globerait probablement le monde entier."

Jamali a exhorté l'Assemblée à prendre toutes les mesures nécessaires pour obliger Israël à se plier à sa volonté. Il a mentionné particulièrement l'expulsion d'Israël de l'ONU et des sanctions économiques et financières.

Le délégué irakien a pris la parole alors que l'Assemblée se préparait à suspendre son débat temporairement pour permettre des consultations privées au sujet de la conduite à suivre dans la situation critique du Moyen-Orient.

Appui russe à l'Egypte

Le délégué soviétique, Vassily V. Kuznetsov, a donné son appui aux demandes arabes réclamant le retrait immédiat des troupes israéliennes.

Il a en même temps critiqué les Etats-Unis d'avoir préconisé l'usage de la force d'urgence de l'ONU pour remplacer les forces israéliennes occupant actuellement deux régions de l'Egypte, l'enclave de Gaza et le secteur de Sharm El Sheikh, près du golfe d'Akaba.

Il a décrit la politique américaine comme "un nouveau plan d'intervention dans les affaires internes de l'Egypte".

Kuznetsov s'est également opposé au plan d'Israël d'établir sa propre administration dans l'enclave de Gaza.

"Toute tentative pour changer le caractère juridique d'une partie du territoire égyptien serait une violation de l'armistice et de la Charte des Nations unies", dit-il.

Persistance malgré les critiques

Fort de l'appui du président, Dulles écarte toute hypothèse de démission

Washington — Malgré la vague montante des critiques que lui adressent ses adversaires au Congrès, M. Dulles ne semble pas avoir la moindre intention de démissionner de son poste de secrétaire d'Etat.

On dit à Washington que l'homme d'Etat américain est encore quelque peu surpris de la violence avec laquelle les démocrates l'ont critiqué durant les séances du comité sénatorial qui étudiait le programme Eisenhower pour le Moyen-Orient. M. Dulles, cependant, semble confiant de pouvoir faire face à cet orage.

Le secrétaire d'Etat, d'ailleurs, est convaincu d'avoir l'appui du président et celui des chefs républicains au Congrès. Certains de ces derniers, de fait, ont déjà pris sa défense.

Parmi les critiques les plus acharnées de M. Dulles, on remarque surtout les sénateurs William Fulbright, de l'Arkansas, Wayne Morse, de l'Oregon, et Hubert Humphrey, du Minnesota, tous trois démocrates.

Deux facteurs de démission

On estime dans les milieux politiques que seuls deux facteurs pourraient amener M. Dulles à démissionner: un changement dans son état de santé ou une intervention de M. Eisenhower. A l'heure actuelle, ces deux solutions semblent plutôt improbables.

M. Dulles, qui a maintenant 68 ans, a subi il y a moins de trois mois, une grave opération pour le cancer. Depuis, la rapidité de son rétablissement a étonné ses collègues et tous ses amis.

Le secrétaire d'Etat, d'ailleurs, est convaincu d'avoir l'appui du président et celui des chefs républicains au Congrès. Certains de ces derniers, de fait, ont déjà pris sa défense.

Parmi les critiques les plus acharnées de M. Dulles, on remarque surtout les sénateurs William Fulbright, de l'Arkansas, Wayne Morse, de l'Oregon, et Hubert Humphrey, du Minnesota, tous trois démocrates.

Le successeur éventuel

Dans le cas où M. Dulles serait amené à démissionner, soit pour des raisons de santé soit par suite de l'intervention du président, on prévoit que son successeur probable serait le nouveau sous-secrétaire d'Etat, M. Christian Herter, un républicain, qui était auparavant gouverneur de l'Etat du Massachusetts.

M. Herter, cependant, n'a pas encore assumé les fonctions de celui qu'il remplace, M. Herbert Hoover. D'après les milieux politiques, il lui faudrait une période de formation d'au moins six mois.

A la Chambre des Représentants

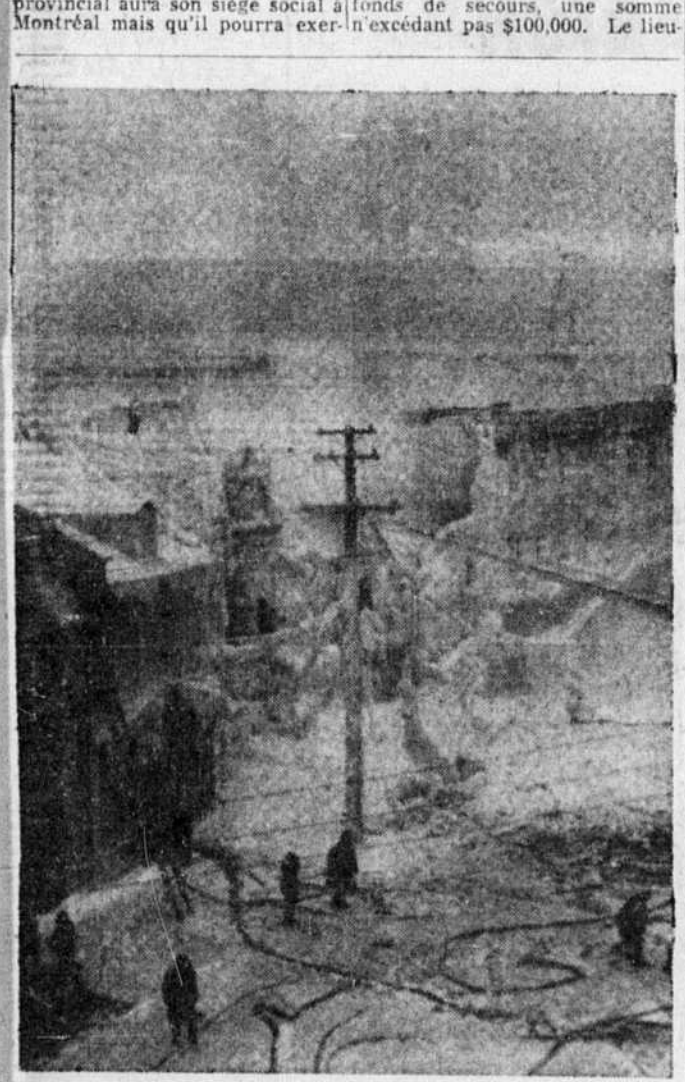
Adoption imminente de la doctrine Eisenhower sans aucun amendement

WASHINGTON — La doctrine du président Eisenhower à l'égard du Moyen-Orient a été discutée à la Chambre des représentants, qui a décidé par un vote de 262 à 141 d'interdire tout amendement à la loi.

Ce nouveau développement permet d'envisager l'adoption rapide de la requête du président visant à permettre au gouvernement américain d'envoyer des forces armées au Moyen-Orient: en cas de nécessité, pour parer à une agression communiste.

"Je crois que la résolution sera adoptée par une forte majorité", a déclaré M. Sam Rayburn, président de la Chambre. Puis ce sera au tour du Sénat de prendre une décision.

Peu de temps avant que la Chambre s'entreprenne de débattre la résolution, deux influents commissions sénatoriales avaient réclamé par un vote la révision complète de la politique américaine d'après-guerre à l'égard du Moyen-Orient. Cependant, les chefs américains n'envisagent pas de retarder la reprise du débat.



Incendie à Sorel — Un vent violent et un froid vif ont entravé le travail des pompiers. (Photo "Le Devoir")

\$ 500,000 de dégâts dans un incendie à Sorel

On ne signale aucune perte de vie

SOREL (PC) — Poussé par un fort vent, un violent incendie a ravagé hier matin un secteur de Sorel. Les dégâts sont évalués à quelque \$500,000, mais il semble que personne n'ait péri dans la conflagration. C'est par un froid très vif qu'une quarantaine de personnes ont dû fuir.

Malgré les renseignements contradictoires au sujet des victimes, la police croyait savoir en fin de soirée que l'incendie n'a causé aucune perte de vie.

Plus tôt, le bruit courait qu'une dizaine de personnes avaient péri dans les flammes. Tant que les débris n'auront pas été entièrement fouillés, soit dans une journée ou deux, on ne sera pas en mesure de révéler s'il y a des victimes.

Les flammes ont détruit un hôtel de 40 chambres, un atelier d'imprimerie, une laverie, une bijouterie et une mercerie, ainsi qu'un certain nombre de logements situés au-dessus des établissements commerciaux. Quatorze enfants étaient au nombre des sans-abris qui ont dû fuir en toute hâte dans l'aube très froide.

Les pompiers

Une centaine de pompiers et de volontaires de Sorel, de Pierreville et de St-Joseph ont combattu l'incendie, provoqué par une explosion dans la chaufferie de l'hôtel Châteauguay.

Le directeur de l'hôtel, M. Paul Lacoste, s'est dit convaincu que les 15 pensionnaires et les sept employés avaient été prévenus à temps.

L'incendie a éclaté vers 2 h. 45 du matin. Quatre heures plus tard les sapeurs l'avaient circonscrit.

Les familles privées de logements se sont installées provisoirement dans les demeures d'amis et de parents. Une campagne est déjà ouverte en vue de recueillir des vêtements, de la nourriture et de l'argent pour les sinistrés.

C'est le pire incendie à Sorel depuis la conflagration qui avait détruit le même quartier en décembre 1955.

Les décombres

Hier soir, les pompiers fouillaient les débris calcinés des bâtiments ravagés. Dans certains cas, la chaleur qui se dégageait encore des débris empêchait les secouristes de pousser plus avant leurs recherches.

La police a prié tous les sinistrés de se faire connaître afin qu'on puisse procéder sans délai au dénombrement des victimes si toutefois il y en a.

L'hôtel de briques, un immeuble centenaire de trois étages, avait été évalué à \$280,000. Les ateliers d'impressions abritaient les bureaux de l'hebdomadaire "Le Sorelois".

Le roi Séoud exalte le droit et la liberté

New-York (PA) — Le roi Séoud de l'Arabie séoudite est arrivé mardi en visite officielle aux Etats-Unis et, si le gouvernement américain et les Nations unies ont pu pour lui, tous les regards se sont tournés vers lui, il n'en a pas été de même des autorités de la ville de New-York.

Dans le port de New-York, une salve de 21 coups de feu a souligné l'importance que Washington attache à cette visite. Les Nations unies ont ouvert les portes de la salle de l'Assemblée générale pour permettre au monarque d'y adresser son message personnel.

Cependant, le maire Robert F. Wagner a refusé de recourir au cérémonial qui marque ordinairement le passage de personnages de marque dans la ville de New-York. Il a qualifié le monarque d'antisémite, d'anticatholique et de partisan de l'esclavage.

Par ailleurs, l'accueil favorable que lui ont réservé les Nations unies n'a pas été unanime. Israël et la France ont boycotté son accueil.

"Grand ami"

La délégation française s'est absentée en raison du geste de l'Arabie séoudite, qui avait rompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement Mollet par suite de la situation trouble au Moyen-Orient.

Dans une déclaration officielle à l'adresse du gouvernement américain, le roi Séoud a exprimé l'espoir que sa visite consoliderait les relations entre ces deux pays. Il a parlé du président Eisenhower "comme de son grand ami".

Après avoir pénétré dans la salle de l'Assemblée générale par la porte réservée uniquement aux chefs d'Etat, le roi a déclaré que la présente tension mondiale résulte des "visées de domination par la violence".

"Nous tenons au respect des principes moraux, de la liberté et de la dignité humaines, et à la coopération des peuples libres".

Il a ajouté qu'il "est nécessaire que nous évitions de déclencher des conflits, que nous nous défendions contre l'agresseur et que nous édifions un avenir prospère et glorieux".

M. Hamel met en doute les cadeaux du gouvernement

Le chef intérimaire de l'Opposition, M. René Hamel, a mis en doute hier la valeur des "cadeaux" que prétend faire le gouvernement provincial à certains organismes et particulièrement aux coopératives d'électricité.

Ce petit incident est survenu au moment de l'étude et de l'adoption en 2e et 3e lectures d'un projet de loi concernant les coopératives d'électricité.

En vertu de cette loi les lignes de transmission et de distribution d'énergie électrique des coopératives d'électricité sont exemptées de toute taxe municipale et scolaire pour une période indéfinie.

Commentant le projet de loi, M. Duplessis a d'abord rappelé que c'est son gouvernement qui, en 1945, a fait voter une loi pour encourager la création de coopératives d'électricité. Ces coopératives, dit-il, ont rendu de grands services à la province. Aujourd'hui, 90 p.c. des fermes du Québec sont électrifiées. Si ces coopératives devaient payer la taxe sur leurs lignes de transmission et de distribution, c'est le cultivateur qui s'en ressentirait puisque les taxes d'électricité devraient être haussées d'autant.

M. Hamel a alors mis en doute la valeur des "cadeaux" du gouvernement.

(suite à la page 3)

A Washington

Le roi Séoud prendra aujourd'hui l'avion pour Washington, où il sera personnellement accueilli par le président Eisenhower, qui n'a jamais posé un tel geste par le passé. Le monarque sera accompagné de sa suite, composée d'environ 70 personnes.

La déclaration officielle du roi Séoud à l'adresse des Etats-Unis se lisait en substance comme suit:

"Je suis très confiant que ma visite et nos entretiens auront pour effet de consolider et de renforcer les relations entre nos deux pays et donneront des résultats bienfaisants pour le Moyen-Orient et l'humanité tout entière."

"Heureusement, les liens amicaux unissant nos deux pays font de cette visite un événement normal au cours duquel nous aurons l'occasion d'échanger nos idées sur des problèmes touchant nos deux pays... et la région du Moyen-Orient en général."

Le roi s'est retiré à la suite présidentielle de l'hôtel Waldorf-Astoria, qui avait réservé également 45 chambres pour les membres de sa suite. Des gardes du corps, armés de mitraillettes, accompagnent le monarque.

(suite à la page 3)

EATON**VENTE SPOTLIGHT****LINGERIE**

TROISIEME ETAGE

COUTELLERIE

REZ-DE-CHAUSSEE



ACHAT SPECIAL! VANITY FAIR!

Robes d'intérieur et peignoirs tout nylon

Seulement chez EATON

Nylon coquet et ferme à délicats motifs façonnés lui donnant un aspect de tissu gaufré. Ravissants modèles élégants pour le matin. Bleu, rose, blanc.

Rég. 13.95

A. Coquette robe d'intérieur avec jupe ayant une largeur de 3 verges au bas. Une seule poche rapportée. Larges revers, manches trois-quarts, ornés de passepoils de même tissu. Avec ceinture nouée. Tailles 12 à 20. SPECIAL DE LA VENTE SPOTLIGHT.

9.95

Rég. 7.95

B. Le peignoir à empiècement légèrement foncé devant et dos. L'empieusement, les manches et le col claudine sont bordés de liserés de même couleur. Attaches de même couleur à l'encolure. Entièrement boutonné devant. Poches rapportées ornées de boutons. Tailles: petite, moyenne et grande. SPECIAL DE LA VENTE SPOTLIGHT

5.95

SIGNALÉZ PL. 9211

PEIGNOIRS (RAYON 200) AU TROISIEME, CHEZ EATON

ROBES DE JOUR "BETTY BARTON"

ACHAT SPECIAL!

Ordinairement 6.95

En guingans écossais tissés, texture robuste, "Sanforized", dans un grand choix de coloris frais et variés. Voyez ce très bas prix de la Vente Spotlight... Oubliez les froids actuels pour ne penser qu'aux journées ensoleillées qui approchent et achetez en prévision de l'été.

C. Robe chemisier, à col boutonné, poches et poignets ornés de boutons. Mais, vert melon. Tailles 12 à 20.

D. Robe-manteau entièrement boutonnée devant. Facile à laver. Fente sur les hanches, une poche sur le corsage ornée de pattes de même tissu. Bleu, vert, rose. Tailles 16½ à 24½.

E. Robe-manteau boutonnée devant. Col double. Poches fendues. Silhouette flatteuse. Bleu, vert, rose, mais. Tailles 16 à 44.

F. Glissière dissimulée devant. Plis sur les épaules pour donner de l'aisance. Détails décoratifs sur les poches. Bleu, rose, vert, mais. Tailles 14 à 42.

SPECIAL DE LA VENTE SPOTLIGHT

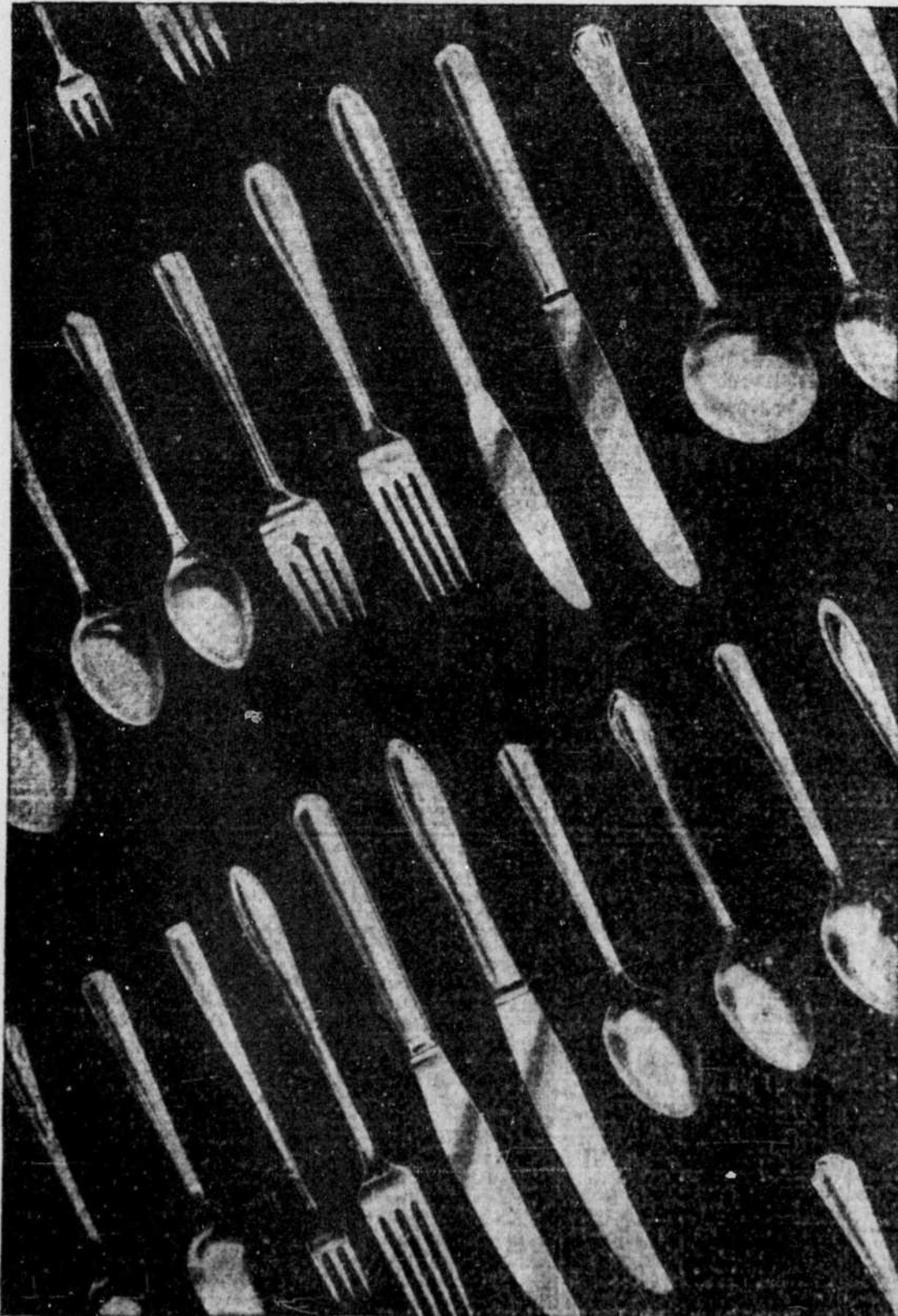
3.99

ROBES DE MAISON (RAYON 200) AU TROISIEME, CHEZ EATON

MERCREDI
LE 30 JANVIER
AU
RESTAURANT
DU NEUVIEME

Défilé de
Modes au
déjeuner

Des mannequins évolueront entre les tables, portant des nouvelles créations de nos collections du printemps.
Midi à 2 heures

EATON solde dans tout le Canada plus de 280,000 pièces de coutellerie**Plaqué argent! Fabrication d'orfèvres renommés!****"William A. Rogers" "Oneida Community" — Marques réputées.**

PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT

.19 à .69

- Ménagères — réapprovisionnez-vous en coutellerie
- Femmes d'affaires — des couverts, argentés font des cadeaux peu coûteux, mais toujours agréables

Les marques déposées comprennent des noms aussi réputés que ceux-ci:

- 1981 Rogers par Oneida
- Community Plate
- Tudor Plate
- Oneidacraft
- William A. Rogers replaqué
- Puritan Argent inoxydable
- William A. Rogers A-1 Plus Service Plate
- Siméon L. et George H. Rogers Co. A-1 Plus par Oneida
- Siméon L. et George H. Rogers Co. Extra

Les dessins bien connus comprenant:

- Arcadia
- Aristocrat
- Corsage
- Floral
- Harmony
- Janet
- Pendant
- Présensation
- Rio
- Princess Rose
- Oakleigh
- Enchantement
- Proposal
- Barbara
- Morning Star
- Coronation
- Twilight

Si vous ne pouvez venir, vous pouvez commander par téléphone. Les commandes téléphoniques seront remplies tant que les quantités durent. Nous ne pouvons promettre d'assortir les services complets dans un seul motif. Chaque pièce est plaqué argent, d'autres sont renforcées aux points d'usage. Coutellerie vendue sous l'immuable garantie EATON "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

GROUPE A

Choix étonnant. Petites fourchettes et cuillères. Cuillères à dessert, cuillères de table, cuillères à sucre, cuillères à soupe, cuillères à thé, cuillères à thé glacé, cuillères 5 heures, fourchettes à cornichon, fourchettes à salade, fourchettes à dîner, couteaux à beurre, couteau à beurrier.

PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT

.29**GROUPE B**

Comprenant diverses sortes de couteaux, aussi bien à manche creux ou façonnés. Quelques couverts de service. Tous à prix très économiques. PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT

.39**GROUPE C**

Grand choix de fourchettes à huitres et à cornichons. Cuillères à dessert, cuillères à thé glacé, cuillères à potage rondes. Couteaux à dessert. PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT

.19**GROUPE D**

Motifs "Morning Star" et "Coronation" de Community Plate. Fourchettes à dîner et fourchettes à salade, couteaux à dessert et couteaux à dîner. Couteaux à beurre, cuillères à sucre, cuillères à thé courantes. Petites cuillères à thé. Cuillères à potage. PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT

.69

ARGENTERIE (RAYON 315) AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. à 5 h. 30 tous les jours, samedi inclus. VENDREDI: de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

T. EATON CO

Nouvelles brèves

Congrès mondial des patrons catholiques

Le prochain congrès mondial de l'Union internationale des Associations patronales catholiques se tiendra à Montréal du 15 au 21 septembre prochain. Ce sera la première fois que cette Union tiendra son congrès au Canada. Le thème du congrès est le suivant: "Le chrétien, chef d'entreprise". On y attend entre 700 et 800 délégués de 14 pays. Ils visiteront les industries de St-Hyacinthe, Drummondville, Trois-Rivières, Québec et du Saguenay.

Quatre victimes de la route

Quatre personnes ont perdu la vie dans la province, au cours de la nuit de lundi à mardi. Ce sont toutes des victimes de la route. A St-Michel-des-Saints, une auto a plié dans une rivière et a causé la mort de deux personnes: MM. Berthier Chouinard, 22 ans, de N.-D. de Témiscouata; et Fernand Chouinard, 18 ans. Les deux autres morts sont MM. Philippe Pitre, 74 ans, domicilié à Verdun; et Robert Bordeleau, 41 ans, de Mont-St-Hilaire.

Trois vols évalués à plus de \$4,000

Trois autres vols évalués à plus de \$4,000 ont été rapportés dans la province et la métropole au cours de la nuit de lundi à mardi. Une succursale de la Banque Provinciale, à St-Timothée, a été soulagée de la somme \$1,600; une lingerie de la rue St-Hubert de \$931.66; et un distributeur d'huile à chauffage de la rue Jean-Talon de \$1,500. Un chauffeur de taxi a de plus été assailli par deux hommes, puis dévalisé. La victime a dû être hospitalisée. Un jeune homme de 18 ans a été arrêté en marge de cet incident.

Pas de quotas légaux aux portes pour les réfugiés

L'œuvre diocésaine des réfugiés hongrois et le "Hungarian Relief Fund" informé le public que, bien qu'autorisé par la ville de Montréal à recueillir de l'argent de porte en porte dans les rues de la métropole en faveur des réfugiés hongrois, cette mise en garde vient d'être faite à la suite de quotas de ce genre réalisés sous de fausses représentations.

\$122,000 ne lui suffisent pas

M. Van Doren, 30 ans, professeur d'anglais du Columbia College, a gagné lundi soir la somme de \$122,000 que lui a valu de puis dix semaines son érudition exceptionnelle au programme de télévision "Twenty One". Sa dernière apparition à la TV lui a valu d'augmenter son gain de \$17,500. M. Doren, qui a maigri de dix livres depuis le début, tentera de nouveau sa chance lundi.

Un meurtre à coups de bûches de bois

CHENEVILLE, (PC) — Mme Jérémie Pilon, une femme de 79 ans mariée quatre fois, a succombé à quelques 25 coups qui lui ont été administrés avec une bûche de bois. Son mari, âgé de 83 ans, est décédé par la suite de la chute du drame survenu dans la petite maison des Pilon, à Cheneville, environ 75 milles au nord-ouest de Montréal.

Lui faudra-t-il vendre ses enfants?

HAMILTON, (PC) — Un menuisier tchèque du nom d'Otto Cizek, qui a immigré au Canada en 1949, a déclaré hier qu'il n'a pas encore pu trouver d'emploi permanent et qu'il est prêt à vendre ses six enfants parce qu'il ne peut plus les faire vivre. La municipalité et la société d'aide à l'enfance du comté ne peuvent que lui aider faiblement à cause d'une loi provinciale qui interdit aux municipalités de porter financièrement secours à un homme qui est physiquement capable de travailler. L'homme est en chômage depuis le 15 décembre.

Création d'un comité d'aide...

(suite de la première page)

vernement. "A entendre le premier ministre, dit-il, il semble vouloir donner l'impression que c'est son gouvernement qui fait un cadeau aux coopératives d'électricité. Or, dans ce cas, il est très clair que ceux qui font, en réalité, ce cadeau sont les corporations municipales et scolaires qui sont ainsi privées des taxes auxquelles on soustrait les coopératives."

M. Duplessis lui a répondu que lorsqu'un homme ne peut marcher et qu'on lui en donne le pouvoir, c'est un cadeau qu'on lui fait. Avec une taxe à payer, les coopératives seraient paralysées dans leurs opérations. Le gouvernement leur fait un cadeau en leur permettant d'être paralytiques.

La taxe scolaire demeure à 80 cents le \$100.00

La Commission Scolaire catholique de Montréal devra garder le taux de sa taxe à 80 cents du cent dollars pour une année encore. Hier, le comité des bills privés de l'Assemblée législative, a reporté au 6 février prochain l'étude du bill de la Commission parce que celui-ci ne comportait pas de clause maintenant à 80 cents le taux de la taxe qui avait été fixé l'an dernier en vertu d'un bill du gouvernement et ce pour une période d'une année.

C'est l'hon. Paul Doreau, ministre des Affaires municipales, qui après avoir conféré avec M. Eugène Duceppe, président de la Commission, a souligné le fait que si le bill ne comportait pas cette clause, le taux reviendrait à ce qu'il était avant l'an dernier, soit à un dollar du cent. Le retour à l'ancien taux aurait signifié pour la Commission une augmentation de ses revenus de l'ordre de \$3,000,000.

Le premier ministre a appuyé la suggestion du ministre Doreau et il a demandé à M. Duceppe de faire rédiger un amendement en ce sens, en remettant l'étude du bill au 6 février.

La Ligue des propriétaires de Montréal par son président M. P. J. Bertrand et l'un de ses directeurs, M. Marcel Lafaille, s'apprêtent à faire opposition à toute tentative de retour à l'ancien taux de la taxe scolaire. Ces deux délégués étaient accompagnés de M. J. Gauthier, président de l'Union des ligues de propriétaires de la province.

Québec aidera à construire l'Ecole des Hautes Etudes

Tout en retardant à la semaine prochaine l'étude du bill constituant en corporation l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, le premier ministre Maurice Duplessis, a annoncé hier que le gouvernement provincial adopterait une loi spéciale lui permettant d'aider à la construction d'une nouvelle Ecole des Hautes Etudes commerciales, comme il l'a fait pour l'Ecole polytechnique.

Par la même occasion, M. Duplessis a aussi annoncé qu'une loi qui sera présentée dès cette session décrètera que désormais, seules les Ecoles normales auront le droit d'émettre des certificats de baccalauréat en pédagogie.

Le bill constituant en corporation l'Ecole des Hautes Etudes a été renvoyé à la semaine prochaine pour permettre au pro-

Plan national d'assurance-hospitalisation

Ottawa espère l'approbation de cinq autres provinces

Ottawa (PC) — Il y a maintenant lieu d'espérer qu'Ottawa obtiendra bientôt l'approbation

Une lettre insuée à Me Pax Plante

MONTREAL (PC) — Le directeur intermédiaire de la police de Montréal, Me Pacifique Plante, est dans une situation embarrassante. Il se demande quoi faire au sujet d'une lettre reçue d'une personne demeurant maintenant à Bourne-mouth-West, en Angleterre, et contenant des infractions aux règlements du stationnement.

Le correspondant d'outre-mer admet avoir violé les règlements du stationnement à Montréal. "Comme j'étais très occupé, je dépassais parfois la limite de temps pour le stationnement et lorsqu'il y avait une marque sur les pneus, je déplaçais légèrement ma voiture pour cacher cette marque," dit le correspondant.

"Je viens de réaliser que je trichais ainsi la police et j'écris pour le confesser. Dites-moi quel châtiment je mérite en plus d'avouer cette tromperie."

Perplexé, Me Plante a déclaré: "Je reçois plusieurs lettres chaque jour, mais celle-là est pour le moins inusitée."

Il n'a pas indiqué quelle mesure il entend prendre.

Une tempête a retardé l'arrivée du maire de Paris

Le président du Conseil municipal de Paris, M. Pierre Ruais, n'est arrivé que la nuit dernière à Montréal, accompagné de son épouse. Il devait en effet descendre d'avion à Dorval à 9 heures hier matin, mais une tempête de neige a retardé son départ.

Par suite de son retard d'une journée, il a décidé de rayer du programme sa visite à Ottawa. Il devait y être reçu par le premier ministre St-Laurent au cours d'une visite du Parlement.

Le maire de Paris donnera une conférence de presse aujourd'hui, à l'hôtel Windsor. Il sera reçu officiellement par la ville de Montréal dans l'après-midi, en compagnie de son épouse.

Le couple visitera la ville de Québec demain et viendra vendredi à Montréal pour obtenir une audience de Son Excellence le cardinal Paul-Emile Léger.

Les visiteurs quitteront la Métropole samedi pour continuer leur tournée amicale qui doit les conduire dans les principales villes du Canada, des Etats-Unis et d'Amérique du Sud.

Trois morts dans la chute d'un avion

Paris — Un avion appartenant à une compagnie privée française, et ayant à son bord 57 personnes a pris feu, hier, après avoir piqué du nez, en atterrissant à l'aéroport d'Orly. Selon les renseignements encore très fragmentaires, quelques passagers ont été gravement blessés. Certains rapports, voulant qu'il y eût trois morts, mais ils n'ont pas été confirmés.

Mesures draconiennes de la Sûreté contre les voyous qui sèment le désordre dans l'est

L'attaque perpétrée contre trois officiers de la police, dimanche, à incité la Sûreté municipale à déclencher une campagne d'enquête pour mettre à la raison les voyous qui sèment le désordre dans l'est de la ville.

Le chef intermédiaire de la Sûreté, Me Pacifique Plante, a annoncé, après une réunion des autorités policières, que des mesures draconiennes seront prises.

Deux officiers de la police ont été attaqués par des hommes munis de gants "bourrés". Les agents de l'escouade de la moralité ont été battus à leur sortie d'un club de nuit où ils étaient allés faire enquête sur le spectacle. Un troisième policier, en congé celui-là, a été assailli une heure plus tard.

M. Plante a signalé que la police préparera un rapport détaillé sur l'activité de certains "bouchers" et de plusieurs clients réguliers des clubs de nuit du secteur.

Tous les membres de la Sûreté, y compris les officiers de la moralité, les détectives et les policiers seront requis de collaborer au dossier de ces personnes.

Incidents sans relation? Chaque service a reçu une tâche à accomplir, dit M. Plante. Les résultats de la campagne se feront sentir longtemps.

L'inspecteur William Fitzpatrick, directeur des détectives, a annoncé qu'un homme a été détenu jusqu'à pour interrogatoire. Il a ajouté que rien n'indiquait une relation quelconque entre l'attaque des policiers et la récente éruption de vandalisme dans ce secteur.

"Les octrois fédéraux aux universités sont conformes à l'intérêt national"

(M. Saint-Laurent)

OTTAWA (PC) — M. St-Laurent a déclaré aux Communes que les octrois fédéraux aux universités sont conformes à l'intérêt national du pays.

Le premier ministre a souligné que son gouvernement n'a pas l'intention, en consentant, ces octrois d'empiéter sur la juridiction exclusive des provinces en matière législative; il a ajouté que cela n'est d'ailleurs pas possible.

"Voilà une mesure qui sert les intérêts de la nation dans son ensemble, qui est presque indispensable au progrès judicieux de la nation dans son ensemble."

Le chef du gouvernement a pris la parole comme s'ouvrait le débat sur un projet de loi tendant à doubler les octrois fédéraux aux universités, en les portant à \$16,000,000 par année.

Les porte-parole des trois partis de l'opposition ont appuyé la mesure.

Toutefois, M. Léon Balcer, député conservateur progressiste de Trois-Rivières, a laissé entendre qu'il est opposé au projet de loi.

Le Québec

C'est en 1951 que le gouvernement a inauguré la politique des octrois aux institutions de haut savoir. Sauf pour la première année, les universités du Québec les ont toujours refusés, fidèles à la position adoptée par le gouvernement du Québec, d'après laquelle l'assistance fédérale en matière d'éducation est contraire aux droits des provinces. L'université Laval de Québec, ainsi que l'université de Sherbrooke ont déjà fait savoir qu'elles n'accepteraient pas les octrois.

On sait que les subventions seront remises à la Conférence nationale des universités canadiennes qui se fera ensuite la répartition. Jusque-là, c'est le Trésor fédéral qui versait directement les octrois. Les montants sont divisés parmi les provinces suivant la population de chacune.

Si une université refuse d'accepter les octrois, l'argent sera retenu par la Conférence nationale jusqu'à ce qu'on le réclame ou jusqu'à ce que le Parlement en dispose autrement.

La Constitution

M. St-Laurent a expliqué que cette mesure a été prise "pour dispenser toute impression que le peuple tout entier est taxé au profit d'un seul secteur ou de quelques régions seulement du pays."

Le premier ministre reconnaît que la Constitution confère aux provinces le droit exclusif de légiférer en matière d'éducation.

Les provinces, a-t-il ajouté, assument la plus grande part des responsabilités financières des universités, "mais celles-ci n'ont pas été considérées dans le passé comme leurs responsabilités exclusives, et l'espérer qu'elles ne seront pas considérées à l'avenir comme leurs responsabilités exclusives."

"... J'estime que le gouvernement canadien possède le droit constitutionnel d'offrir une assistance aux universités et qu'il est de son devoir et de sa responsabilité de le faire."

Les professeurs

M. St-Laurent a souligné que l'aspect le plus tragique du problème financier des universités est l'insécurité des professeurs. On a calculé, a-t-il noté, que pour rétablir les salaires des professeurs à leur niveau de 1938, il faudrait doubler la somme de \$12,000,000 que le gouvernement présente à cette fin. En 1965, il faudrait encore doubler cette somme de \$24,000,000 pour faire face à l'accroissement de la population étudiante.

Si les universités sont incapables de dépenser plus qu'elles ne reçoivent, elles ne pourront verser des salaires, et cet état de choses aura des conséquences graves.

Si la Sainteté le Pape Pie XII célèbre cette année le 40^e anniversaire de la consécration épiscopale. Le 20 avril 1917, le Pape Benoît XV nommait Mgr Eugenio Pacelli nonce apostolique à Munich, en Bavière, et trois jours après, il l'élevait à la dignité d'archevêque titulaire de Sardes.

Le 17 mai, le Pape lui-même consacra la consécration épiscopale au jeune nonce de 41 ans, qui 22 ans plus tard, devait lui succéder sur le trône pontifical. Le 13 mai 1957 marquera donc le 40^e anniversaire de la consécration épiscopale de S. S. Pie XII.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Lemire, V.E., invité à prendre la parole, souligna la mission de l'éducateur catholique et, en terminant, souhaita succès et longue vie au cercle.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

M. l'abbé Théobald Paquette, curé de la paroisse de St-Louis-de-Grand, obtura la réunion. Il confia qu'il était heureux de recevoir chez lui les membres actuels et les anciens membres de ce cercle; il souligna le beau travail réalisé.

sur l'essor du Canada "un effet passablement tragique".

Le gouvernement fédéral assume une responsabilité à l'égard des universités, a-t-il pour lui, parce que son service civil est l'employeur le plus important de diplômés universitaires. Il serait particulièrement déplorable que le gouvernement doive imposer sa propre université pour assurer les services d'un personnel qualifié.

D'autres domaines

Le premier ministre a rappelé que les provinces ont, dans le passé, accepté les contributions fédérales dans des sphères qui relèvent de la juridiction provinciale aux termes de la constitution: les allocations familiales, la santé publique, les allocations aux personnes invalides ou éprouvées par la cécité, la formation technique et professionnelle, l'assurance-chômage.

Toutes ces contributions ont des caractéristiques communes: elles ne supposent aucune coercition et ne donnent lieu à aucune mesure législative tendant à régir l'administration ou la gestion d'organismes provinciaux.

Le président Tito n'ira pas aux Etats-Unis en raison d'une "campagne anti-yougoslave" qui se poursuit dans ce pays. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui mercredi le journal officiel Borba.

Récemment un attaché de presse du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que le chef du gouvernement avait reçu une invitation de visiter les Etats-Unis "en principe".

Le journal souligne qu'une visite à Washington "merveille tout son sens pratique pour les Yougoslaves" à la lumière de la campagne anti-Tito qui se poursuit dans ce pays.

Dans les milieux bien informés, on apprend cependant que l'attitude prise par le journal ne signifie pas nécessairement que le président Tito refusera définitivement l'invitation du président Eisenhower, si celui-ci lui en adresse une formellement.

Belgrade — Le président Tito n'ira pas aux Etats-Unis en raison d'une "campagne anti-yougoslave" qui se poursuit dans ce pays. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui mercredi le journal officiel Borba.

Récemment un attaché de presse du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que le chef du gouvernement avait reçu une invitation de visiter les Etats-Unis "en principe".

Le journal souligne qu'une visite à Washington "merveille tout son sens pratique pour les Yougoslaves" à la lumière de la campagne anti-Tito qui se poursuit dans ce pays.

Dans les milieux bien informés, on apprend cependant que l'attitude prise par le journal ne signifie pas nécessairement que le président Tito refusera définitivement l'invitation du président Eisenhower, si celui-ci lui en adresse une formellement.

Belgrade — Le président Tito n'ira pas aux Etats-Unis en raison d'une "campagne anti-yougoslave" qui se poursuit dans ce pays. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui mercredi le journal officiel Borba.

Récemment un attaché de presse du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que le chef du gouvernement avait reçu une invitation de visiter les Etats-Unis "en principe".

Le journal souligne qu'une visite à Washington "merveille tout son sens pratique pour les Yougoslaves" à la lumière de la campagne anti-Tito qui se poursuit dans ce pays.

Dans les milieux bien informés, on apprend cependant que l'attitude prise par le journal ne signifie pas nécessairement que le président Tito refusera définitivement l'invitation du président Eisenhower, si celui-ci lui en adresse une formellement.

Belgrade — Le président Tito n'ira pas aux Etats-Unis en raison d'une "campagne anti-yougoslave" qui se poursuit dans ce pays. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui mercredi le journal officiel Borba.

Récemment un attaché de presse du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que le chef du gouvernement avait reçu une invitation de visiter les Etats-Unis "en principe".

Le journal souligne qu'une visite à Washington "merveille tout son sens pratique pour les Yougoslaves" à la lumière de la campagne anti-Tito qui se poursuit dans ce pays.

Dans les milieux bien informés, on apprend cependant que l'attitude prise par le journal ne signifie pas nécessairement que le président Tito refusera définitivement l'invitation du président Eisenhower, si celui-ci lui en adresse une formellement.

Belgrade — Le président Tito n'ira pas aux Etats-Unis en raison d'une "campagne anti-yougoslave" qui se poursuit dans ce pays. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui mercredi le journal officiel Borba.

Récemment un attaché de presse du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que le chef du gouvernement avait reçu une invitation de visiter les Etats-Unis "en principe".

Le journal souligne qu'une visite à Washington "merveille tout son sens pratique pour les Yougoslaves" à la lumière de la campagne anti-Tito qui se poursuit dans ce pays.

Dans les milieux bien informés, on apprend cependant que l'attitude prise par le journal ne signifie pas nécessairement que le président Tito refusera définitivement l'invitation du président Eisenhower, si celui-ci lui en adresse une formellement.

Belgrade — Le président Tito n'ira pas aux Etats-Unis en raison d'une "campagne anti-yougoslave" qui se poursuit dans ce pays. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui mercredi le journal officiel Borba.

Récemment un attaché de presse du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que le chef du gouvernement avait reçu une invitation de visiter les Etats-Unis "en principe".

Le journal souligne qu'une visite à Washington "merveille tout son sens pratique pour les Yougoslaves" à la lumière de la campagne anti-Tito qui se poursuit dans ce pays.

Dans les milieux bien informés, on apprend cependant que l'attitude prise par le journal ne signifie pas nécessairement que le président Tito refusera définitivement l'invitation du président Eisenhower, si celui-ci lui en adresse une formellement.

Belgrade — Le président Tito n'ira pas aux Etats-Unis en raison d'une "campagne anti-yougoslave" qui se poursuit dans ce pays. C'est du moins ce qu'annonce aujourd'hui mercredi le journal officiel Borba.

Récemment un attaché de presse du ministère des Affaires étrangères avait déclaré que le chef du gouvernement avait reçu une invitation de visiter les Etats-Unis "en principe".

Le journal souligne qu'une visite à Washington "merveille tout son sens pratique pour les Yougoslaves" à la lumière de la campagne anti-Tito qui se poursuit dans ce pays.

Dans les milieux bien informés, on apprend cependant que l'attitude prise par le journal ne signifie pas nécessairement que le président Tito refusera définitivement l'invitation du président Eisenhower, si celui-ci lui en adresse une formellement.

La grande pitié des instituteurs catholiques

La Commission des Ecoles protestantes du grand Montréal consacra, durant l'exercice 1957-58, \$1,100,000, de plus pour les traitements des instituteurs.

Le salaire d'un instituteur ayant un titre universitaire atteindra \$6,600, par année; celui d'une institutrice \$6,150, après 16 ans d'enseignement. De plus, si le titulaire possède le statut d'une personne mariée, il touchera un boni de \$700, par année.

Pour résumer, le salaire maximum de l'instituteur protestant de Montréal touchera \$7,300, celui d'une institutrice, \$6,850.

Chez les catholiques, le plafond reste à \$5,000, pour les hommes et \$3,450, pour les femmes; ce qui, on le voit facilement, représente un décalage injustifiable.

Malgré tout, le président de la *Protestant Men Teachers' Association of Greater Montreal* n'est pas satisfait. "Les instituteurs, a-t-il déclaré, acceptent cette échelle pour une année seulement", car, a-t-il ajouté, "l'échelle proposée laisse les traitements minima et maxima des instituteurs de Montréal inférieurs à ceux de plusieurs villes canadiennes."

Si les protestants s'estiment moins bien traités que leurs collègues, des autres provinces, on peut se faire une idée du sentiment de frustration que doivent nourrir les instituteurs catholiques avec des traitements d'environ \$2,000, plus bas. Au fond d'eux-mêmes, ils doivent se dire que c'est peut-être parce qu'ils sont de religion catholique et de langue française qu'ils sont si allégrement sacrifiés.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, si elle voulait s'en donner la peine, pourrait payer à ses instituteurs les mêmes traitements que la Commission protestante. La taxe scolaire est de \$1.20 pour les protestants et de \$0.80 seulement pour les catholiques. Pourquoi cette différence? Tout simplement parce que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal compte surtout sur la taxe des neutres, qui est de \$1.65, pour faire instruire les élèves catholiques. Si elle avait le courage de remonter la taxe des contribuables catholiques au même niveau que celle des protestants, les millions supplémentaires qu'elle irait chercher suffiraient amplement à porter ses traitements au même niveau que ceux des protestants.

Mais la Commission scolaire de Montréal se prévaut, pour refuser d'agir, du bas niveau des traitements dans l'ensemble de la province. La profession de l'enseignement est la plus mal rémunérée de toutes dans la province de Québec. De l'école de rang à l'université, ceux qui forment la jeunesse sont des créve-faim.

Dans tous les pays civilisés, l'instituteur jouit d'un prestige qui le place au premier rang de la société. Il suffit de voyager en Europe occidentale pour se rendre compte dans quelle estime est tenu l'instituteur de village, le professeur de lycée et d'univer-

Les États-Unis, le monde et... l'Europe

Gulliver prisonnier

par René SERVOISE

Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde"

La deuxième hypothèse du pari de l'administration républicaine des États-Unis est d'admettre que les nations ex-colonisées se rangent une fois pour toutes dans le camp des puissances occidentales, refusent les tentations de la dictature, si commodes pour les pays sous-développés, et s'aperçoivent "du caractère immoral et démodé de la neutralité", pour reprendre les termes du secrétaire d'État américain.

Depuis la fin de la guerre que s'est-il passé par rapport au schéma esquissé? La Chine a vu en dépit d'une assistance massive des États-Unis, le triomphe de Mao Tse-tung sur Tchang Kai-Shek le méthodiste. En Indonésie l'orientation neutraliste est maintenue. Si en Birmanie U Nu et de nouveau U Nu méditent sur les difficultés des accords de troc avec l'U.R.S.S., ils demeurent neutralistes.

En Inde Nehru s'affirme un chef de file peu enclin à juger avec équité: ses abstentions sur l'affaire hongroise et ses jugements sur l'Algérie sont significatifs. A Ceylan Kotelawala s'est vu préférer aux élections Bandaru Naiké, dont le programme était anti-occidental. En Égypte Nasser a liquidé Néguib. La Syrie recherche un dictateur. Certaines nations asiatiques se sont "engagées" et compromises avec les États-Unis (les Philippines, la Thaïlande et le Pakistan) sont les seuls États asiatiques à participer à l'O.T.A.S.E., d'autres, comme l'Iran et l'Irak, aux côtés des Occidentaux. Elles vont aujourd'hui les bénéfices recueillis par le refus de s'aligner, sinon le double jeu, de l'Inde et de l'Égypte.

Les accords américains

La situation reste donc assez fluide, mais les États-Unis ont tenté de faire passer d'un ralliement subsiste. Aucune conclusion définitive n'est en fait possible: d'ailleurs l'enjeu est tel que l'Occident parie et prie pour le succès américain, s'il s'interroge en secret sur ses chances et condamne certains de ses procédés. Pour garder ces peuples dont les plus engagés sont bivalets, appartenant à la fois au camp occidental et à Bandoung, les États-Unis ont multiplié les liens et les accords.

A la réflexion qui se trouve liée à l'actualité, on se demande si ce n'est pas finalement Gulliver dirigé au sol par les Lilliputiens? Les États-Unis participent à quarante-quatre alliances et à quarante-quatre alliances. A l'heure où l'on parle de l'O.T.A.S.E. en fait il ont pris des engagements militaires couvrant soixante nations, ils ont des missions militaires dans quarante-quatre pays qui instruisent et équiper les cent divisions. Quant au président du conseil français mentionne l'alliance franco-américaine le secrétaire d'État invoque les obligations de ses quarante-quatre alliances dans le monde.

Mais peut-on faire confiance à la solidité de ces traités et de ces divisions au point de sacrifier l'unité de l'alliance entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France à ces engagements multiples qui ajoutent si peu à la puissance militaire et économique des États-Unis? L'aide financière américaine limitée ne peut acheter des alliés, ni les convertir à la démocratie (Cf. Bowles, avocat de l'aide aux sous-développés, en convient) ni provoquer par elle-même la stabilité politique dans ces pays.

L'avènement du nouvel ordre mondial

Un nouveau système remplace peu à peu celui qu'avait instauré l'Europe du XIXe siècle. Il ne peut s'étendre sans difficulté et en un jour et les Américains, qui nient volontier le facteur "temps", doivent le reconnaître s'ils prétendent finalement triompher. L'adaptation est indubitablement difficile pour les peuples européens. Certains d'entre eux sont des lors tentés de résister à ces changements en gaspillant leurs forces vives au service d'actions retardatrices pour le maintien de leur suprématie politique plutôt que de les concentrer sur une reconversion économique et technique.

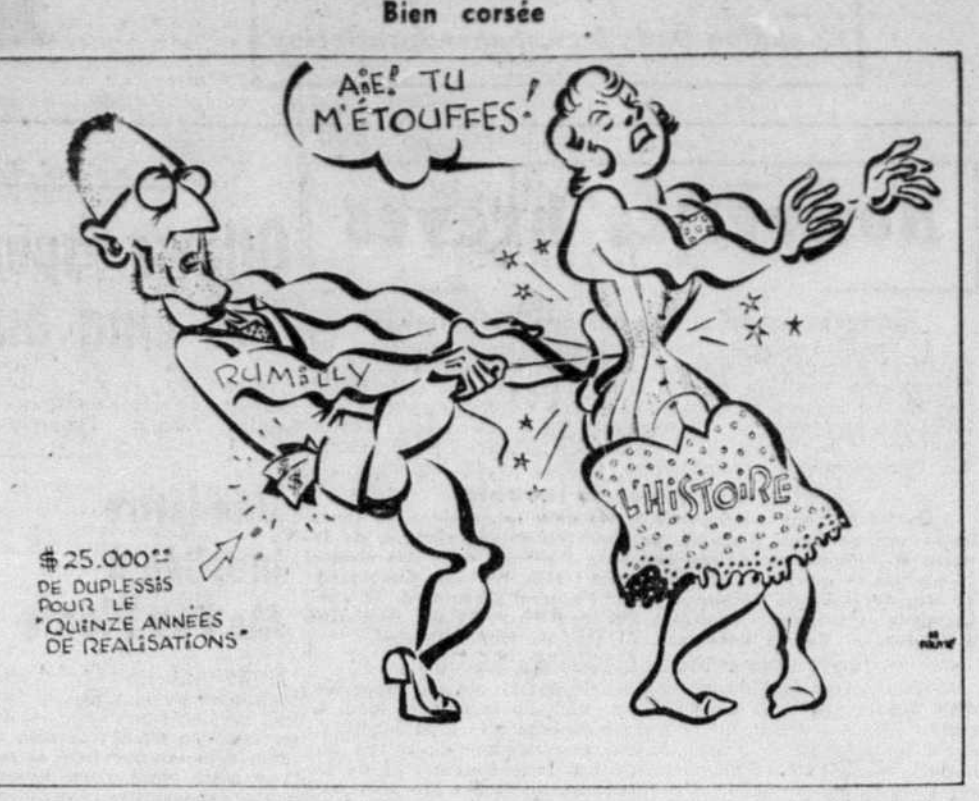
Pour hâter l'avènement de cet ordre, pour passer du colonialisme à la coopération, il ne suffit pas de faire appel à la coopération, il faut contribuer avec les Soviétiques à la destruction des cadres et des empires (à s'arrêter ici l'opération ne serait bénéficiaire pour l'U.R.S.S.), mais bien par des mesures organisées de faciliter cette reconversion. Pour arracher l'Europe à des formules dépassées les États-Unis doivent lui montrer qu'un autre champ d'action l'attend, où seront employés son génie, sa technique et ses hommes, que l'avenir en un mot est de nouveau devant elle. A cette condition seulement son adhésion au dessin américain peut être envisagée.

On prévoit que le maire d'Edmonton, M. William Hawrelak, sera choisi comme candidat libéral dans la circonscription ouest de la ville. Au cas où il serait élu, il serait invité à entrer dans le cabinet comme ministre de l'Albertain. Cette province ne comptera plus de représentant dans le ministère après la dissolution puisque l'actuel ministre des mines et des relevés techniques, M. George Prudham, a annoncé son intention de prendre sa retraite.

Les Ukrainiens du Canada

Tout récemment, la *Free Press*, le grand journal de Winnipeg, a arboré sur son immeuble le drapeau ukrainien à l'occasion du 88e anniversaire de la proclamation de l'indépendance de ce pays aujourd'hui englobé dans l'U.R.S.S. La *Free Press* a insisté sur le fait que c'est une vieille politique de sa part que d'arborer tout à tour le drapeau de divers groupes ethniques qui célèbrent leur fête nationale. Cela n'en constitue pas moins une reconnaissance de la place que tiennent les Ukrainiens au Canada.

Les Ukrainiens pourraient bien obtenir bientôt une reconnaissance encore plus éclatante.



Lettres au "Devoir"

Justice et liberté

Monsieur le directeur,

Vous trouverez ci-joint un abonnement au *Devoir*, le mien, mon abonnement. C'est un essai que je fais. J'ai entendu parler de votre journal par mon beau-père et je l'ai lu un peu chaque fois que j'allais chez lui.

J'étais avant ça abonné à un journal soi-disant libéral de Québec, mais écrit à l'encre "bleue". J'ai constaté que le *Devoir* est probablement le dernier journal encore en liberté dans la Province de Québec. Car pour réussir dans la province un journal doit se plier aux exigences du "grand maharajah": plier aux caprices de la finance et écrire les mensonges du Régime... de la terreur. J'admets que ce n'est pas ce qu'il y a de plus libéral mais c'est ce qui ressemble le plus à la liberté. Il est à espérer que le *Devoir* continuera toujours dans cette ligne de conduite qu'il s'est tracée avec des hommes comme MM. Laurendeau, Filion, Laporte, Héroux et tous les autres, des traités comme dirait Maurice.

Continuez à dénoncer les injustices flagrantes des abus d'un régime qui ne se fie qu'à la finance et à l'économie des partenaires européens. Si le monde est "un" songe-on à porter remède aux difficultés créées aux participants sacrifiés dans la poursuite des objectifs.

Il n'y aura plus de noyau solide de l'alliance atlantique si les États-Unis ne comprennent que les peuples libres d'Europe refusent un paternalisme encore admis par les noirs des États du Sud, la République de Panama et le Nicaragua. Les peuples européens pour ne pas parler des sentiments des Pakistanais et Thaïlandais devant les bénéfices de l'attitude de l'Inde, ces Européens ne peuvent oublier que la respectable défiance des États-Unis envers la morale internationale n'a pu empêcher que l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, ni à nouveau, sous nos yeux, la Hongrie (dominée par le parti communiste) ne soient sacrifiées à un "marchandage réaliste". Ils s'inquiètent des séquelles de Yalta, de ce néo-isolationisme des États-Unis vis-à-vis de l'Europe que représente le soutien inconditionnel donné par l'Amérique à l'O.N.U. car entre l'Europe et le monde la diplomatie républicaine paraît pour l'instant, avoir choisi si le monde de Bandoung.

Ces peuples européens savent aussi qu'au fur et à mesure des progrès de l'armement nucléaire soviétique diminue la disposition américaine à courir le risque d'une guerre atomique mondiale, sauf en cas d'attaque directe sur leur propre territoire, ce qui réduit d'autant la protection du parapluie atomique sur l'Europe. Si les États-Unis entendent "raison garder" et ne pas décevoir les espoirs de libération économique et sociale des peuples sous-développés dans les démocraties, ils doivent inviter les peuples occidentaux à l'élaboration de leur diplomatie planétaire et prévoir un cadre économique où l'Europe pourra remplir sa tâche.

Ce rôle, l'Europe ne le jouera d'ailleurs pleinement que du jour où pour son salut elle s'unira. A l'âge des nations continentales une seule issue se présente aux pays européens: se fédérer en États-Unis d'Europe. Quant aux États-Unis d'Amérique, une sagesse élémentaire leur commande de reconnaître à l'Europe une place dans le développement du monde tâche gigantesque s'il en est et de l'éliminer par des procédés subalternes. On ne peut prétendre conduire le monde vers de grands destins d'une part et vers l'Europe d'autre part contre l'Europe, malgré l'Europe mais seulement avec l'Europe.

Blocs-Notes

La redistribution des sièges électoraux au Manitoba

La redistribution des sièges électoraux au Manitoba ne favoriserait nullement nos compatriotes. Et leur organe, la *LIBERTE ET LE PATRIOTE*, proteste contre le découpage de certaines régions françaises qui feraient perdre plusieurs représentants aux Franco-Manitobains. Il ne s'agit encore que d'un projet préparé par une commission indépendante, mais qu'il ne sera pas facile de faire modifier à l'Assemblée législative.

Les commissaires prétendent qu'il est compensé du fait qu'ils conservent dans les Cantons de l'Est des sièges qui leur échappent.

Les Franco-Manitobains verront leur représentation indubitablement restreinte à l'Assemblée législative si l'on n'apporte pas certaines modifications au projet de la commission qui a préparé la redistribution.

L'amiante ouverte dans le Québec

La région québécoise de l'amiante qui comprend plusieurs centres de l'Estrie outre Thetford et Asbestos voudrait ajouter des industries secondaires aux mines qu'elle possède. Et c'est dans le but d'obtenir que l'amiante extraite du sol soit ouverte sur place que l'on vient de créer à Thetford un comité d'enquête et de négociation. L'initiative est venue des sociétés Saint-Jean-Baptiste de la région.

Cet objectif éminemment désirable ne sera pas facile à atteindre. L'Estrie québécoise fournit à elle seule une forte proportion de toute la production mondiale d'amiante. C'est dire qu'elle produit infiniment plus de cette fibre minérale qu'il ne s'en utilise dans le Québec et est conséquemment représentée. Et cette

Indices de déclin et symptômes de faiblesse

par notre correspondant romain Georges HUBER

Dans quelle mesure le parti communiste italien a-t-il pâti des événements de Pologne et surtout de Hongrie?

Seules les prochaines élections législatives, qui auront lieu probablement au printemps 1958, le révéleront. Entre temps force est de s'en tenir à des indices: presse communiste, circulaires de la direction du parti, démissions, élections aux comités d'entreprises, etc.

Ces derniers jours la direction du parti communiste a envoyé vers leurs cotisations part mensuelles.

Une autre statistique est encore plus révélatrice. A Turin, le parti communiste a vu passer ses membres de 84,000 (1948) à 44,338 (1955), pour descendre ensuite de 16,700 (1956) à 3,150 (fin janvier 1957).

Législation contre le communisme

Ce déclin spontané des effectifs communistes semble confirmer la thèse de M. Segni, chef du gouvernement, qui s'oppose à l'élaboration de lois spéciales pour la lutte contre le communisme. Comme on le sait, certains milieux de la démocratie chrétienne ainsi que des dirigeants de l'Action Catholique italienne ne partagent pas l'optimisme du président du conseil.

L'abbé Luigi Sturzo, sénateur, parlementaire italien, s'oppose également à la promulgation des lois spéciales contre les communistes. L'octogenaire Nestor de la politique italienne, qui est riche d'une très longue expérience et d'une formation doctrinale supérieure, pense qu'une loi anti-communiste se tournerait, dans l'opinion publique du pays, contre ses propres auteurs. Don Sturzo estime qu'il suffit d'appliquer les lois existantes avec fermeté aussi à

Retraite obligatoire à l'âge de 65 ans

Honorable Louis St-Laurent, Premier Ministre du Canada, Ottawa.

Honorable Monsieur,

A mon sens ce règlement ne devrait pas être rigide.

La mise à pied d'un homme de 65 ans qui dans bien des cas est plus en santé qu'un autre de 45 ans est simplement néfaste. Cet homme de 65 ans devrait au moins avoir une chance de continuer son emploi soit en lui faisant passer un examen médical, ou encore lui donner une autre occupation appropriée.

Comme vous le savez Honorable Monsieur, y a une foule de gens qui conservent leur position, que cette loi n'est pas suivie pour un grand nombre, mais plutôt appliquée sans étude chez les humbles sans défense. Ce qui tient une personne en santé est justement la continuation de son travail à tout âge si la santé lui permet comme dit plus haut.

Presque tous les grands hommes du monde dépassent 65 ans, sont-ils vraiment en santé? Que penser du Président des États-Unis, du Premier Ministre de notre beau Canada, le Premier Ministre de la Province de Québec, de l'Allemagne de l'Ouest, des juges de M. R. E. Powell, président de la Cie Aluminium, et surtout de Sa Sainteté Pie XII.

Je sais que vous êtes un sage M. le Premier Ministre, et que dans votre sagesse et votre bon jugement vous passerez une loi très bientôt pour améliorer cette situation afin qu'un homme de 65 ans reste au travail si la santé lui permet et si il le désire, ce serait là une excellente manière d'appliquer le beau mot "liberté".

Respectueusement,
Vote admirateur,
Jean-Pierre BEAUSOLEIL,
Chicoutimi

Profits à sens unique

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance de faire paraître cette mise au point d'une déclaration faite à l'Assemblée législative par le ministre Barrette, (Le Devoir, 19-1-1957, page 13).

Il a dit: "Les syndicats ouvriers vivent à l'automatisation une bataille perdue d'avance". Cela est faux. Les syndicats ouvriers ne vivent pas bataille à l'automatisation. Ils ne boudent pas le progrès et n'essaim pas non plus de l'enrayer, au contraire. Mais, c'est là le point, les syndicats bataillent afin que les ouvriers n'en souffrent pas.

Dans une récente lettre sur la grève des chauffeurs du Pacifique on a prouvé que l'automatisation faisait réaliser des économies aux compagnies.

Faut-il que le progrès rapporte uniquement aux puissants de ce monde et que les ouvriers vivent constamment sous la menace de la perte de leur gagne-pain et celui de leur famille? L'Honorable Ministre lui, accepterait-il de violenter ainsi dans l'insécurité continue?

Ce qui fait conclure Don Sturzo: "Point de persécution politique (des communistes), point de discrimination civile; mais seulement conduite sérieuse, pour ne pas dire autre chose, de la part des autorités, à l'égard des mouvements et de personnes qui approuvent publiquement les méthodes tyranniques en usage en Hongrie. C'est là le moins qu'on puisse exiger."

Georges HUBER

Une femme de syndicat.

Chronique judiciaire

Actions en dommages de \$26,800 contre le chef Reilly et la Ville de St-Lambert

par Yves LAPIERRE

Deux actions en dommages, au montant de \$13,400.00 chacune, ont été intentées hier contre le chef de police Reilly et la Ville de St-Lambert, conjointement et solidairement. Le demandeur de chacune de ces deux actions est M. Albert Cantin et Norman Marchand, qui ont été congédiés en même temps que quatre autres constables contre qui des accusations de vol ont été portées par la suite. Toutefois, aucune accusation n'a été portée contre les demandeurs. Ces derniers réclament donc des dommages pour le tort qui leur a été causé. Ils sont tous deux représentés par Me Jean Allaire.

Renvoyé injustement

La déclaration de l'action intentée par M. Cantin mentionne qu'après avoir été à l'emploi de la Ville de St-Lambert pendant plusieurs années, il a été convoqué par le chef de police Reilly, le 22 août 1956, ainsi que cinq policiers, dont le demandeur Marchand, et que son insigne et son revolver lui furent enlevés. On lui signifia alors qu'il était suspendu, ainsi que les autres policiers, parce que soupçonnés de vol.

Le 24 août 1956, le demandeur Cantin se présenta au lieutenant Brosseau pour recevoir sa paye. Le lieutenant lui fit savoir qu'il était accusé de vol et il fut détenu au poste de police. Le chef Reilly lui défendit de se servir du téléphone pour appeler un procureur.

Malade...

A ce moment, le médecin du demandeur Cantin avertit personnellement le chef Reilly qu'il était dangereux de garder le demandeur Cantin aux cellules, une crise de paralysie pouvant le frapper à tout moment. Le médecin ajouta que les nerfs de son patient ne pouvaient pas supporter une telle tension; il dut même faire une injection à M. Cantin pour l'aider à supporter l'épreuve.

Le chef de police, poursuit la déclaration, resta sourd aux recommandations du médecin. Il essaya au contraire d'intimider le demandeur Cantin, pour tenter de lui arracher une confession "sur des choses et des actes imaginaires". Il fit même des menaces au demandeur et à sa femme et essaya d'obtenir des aveux au moyen de chantage.

Libéré précipitamment

Le matin du samedi 25 août, M. Cantin fut amené aux cellules de la Police provinciale au Nou-

veau Palais de Justice, afin d'y comparaître sous une accusation de vol. Toutefois, juste au moment où il devait comparaître, soit vers 10.30 heures, on lui dit de quitter précipitamment le Palais et de rentrer chez lui, sans porter d'accusation.

Entretiens, le 24 août, la veille, le conseil de ville de St-Lambert, sans avis ni convocation préalable, sans la présence du maire, du procureur ou du gérant de la ville, avec une hâte inexplicable, d'une façon arbitraire et illégale, vota la mise à pied et le congédiement des six constables, soit des quatre constables qui furent accusés de vol et des deux autres, Cantin et Marchand, qui ne l'ont pas été, laissant planer un doute contre ceux-ci dans l'opinion du public.

L'Union...

La déclaration alléguée ensuite que les demandeurs s'occupaient activement de syndiquer leurs camarades, ce qui leur aurait donné plus de sécurité, mais que le chef Reilly était fortement opposé à cette Union.

Le chef Reilly aurait même déclaré qu'il entendait empêcher la formation de cette Union par tous les moyens possibles.

Le chef de police, dans toute cette affaire, selon les demandeurs, a fait preuve d'incompétence et d'une hâte inexplicable en regard d'une affaire si grave.

Les dommages

Pour la perte de sa paix d'esprit et de la jouissance de la vie à laquelle tout honnête homme a droit, chacun des deux demandeurs réclame \$5,000. Pour la perte de huit semaines de salaire, ils réclament \$400. Pour la perte de leur avenir, de leur carrière et de leur réputation, ils réclament \$8,000.

Les défendeurs ont été mis en demeure qu'ils seraient poursuivis; ils refusent de se rendre à la demande des demandeurs. Ces derniers demandent donc à la Cour de les condamner conjointement et solidairement à leur payer \$13,400 de dommages.

Les deux déclarations d'action sont semblables pour les demandeurs, Cantin et Marchand, sauf pour ce dernier, il n'est pas question d'incarcération ni de maladie. Le constable Marchand, pour le reste, a souffert les mêmes difficultés que son confrère Cantin.

Cette action se rattache, on l'a vu, à l'arrestation de quatre constables de la police de St-Lambert, l'été dernier. Ces constables ont été accusés d'avoir volé des marchandises dans des magasins de St-Lambert.

Mike Seniuk se reconnaît coupable du vol de \$21,025

Mike Seniuk, 27 ans, 3566 rue St-Dominique, a reconnu hier sa culpabilité à l'arrestation de vol à main armée pour laquelle il avait commencé à subir son procès, aux Assises. Le procès de Seniuk avait commencé lundi matin.

Seniuk était accusé d'avoir commis un vol à main armée à la Mountain Blue Diamond and Gloria Watch Co., de Rosemont, le 3 juillet 1956. \$21,025 de bijoux de montres et de billets de banque ont été volés à cette occasion.

L'hon. juge Wilfrid Laury, président des Assises, prononcera sa sentence jeudi le 31 janvier.

Le procureur de Seniuk, Me Claude Danis, a déclaré à la Cour, hier midi, que son client désirait reconnaître sa culpabilité à l'accusation telle que portée, après que le juge eut décidé d'admettre en preuve une déclaration faite par Seniuk aux policiers, peu après son arrestation. La Couronne avait procédé à une preuve de "voir-dire" quant à l'admissibilité de cette preuve.

Marcel et Robert Paiement, qui ont été impliqués dans cette affaire, ont été condamnés à cinq ans de pénitencier après avoir été trouvés coupables de la même accusation par un jury des Assises.

Un quatrième individu a été acquitté après avoir également subi son procès.

Il demande une chance pour aller se réhabiliter dans l'Arctique

Julien Gagnon, qui était représenté par Me Georges Lachance, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir commis de nombreux vols par effraction. Le juge Cloutier l'a envoyé aux cellules en attendant que la police sache s'il a un dossier judiciaire ou non.

Me Lachance a demandé au juge de permettre à Gagnon de se réhabiliter. Il a dit qu'une compagnie est prête à l'embaucher et à l'envoyer travailler dans l'Arctique pour cinq mois.

Le juge a remis sa sentence au 1er février. Gagnon était accusé d'avoir volé de la marchandise dans deux épiceries, dans un garage et dans deux magasins, pour des montants de \$700, \$107, \$716, \$978 et \$653.

Le juge a ajouté que le premier février, s'il décide de suspendre la sentence de l'inculpé, ce dernier pourra entrer en relation avec M. Genest, de la Société de Réhabilitation.

C'est le sergent-détective Armand Barbeau, de la Sûreté municipale, qui s'est occupé de l'enquête dans cette affaire.

Envoyé en prison parce qu'il s'amusait avec des jouets trop dangereux

George Tremblay, qui était représenté par Me Antonio Lamer, a été envoyé à son examen volontaire hier, par le juge Armand Cloutier, après avoir subi son accusé préliminaire sous les accusations de vol, de recel et de possession d'explosifs.

Tremblay devra toutefois attendre son examen volontaire en prison. Il était en liberté sous cautionnement depuis sa comparution. Toutefois, à l'issue de l'enquête préliminaire, le juge Cloutier a dit que ce "fatiguant" de voir l'accusé en liberté, d'autant plus qu'il est accusé d'avoir joué avec des objets assez dangereux. Le juge fit allusion à la période troublée que traverse actuellement certaine partie de la ville et ajouta que ce n'est pas le temps de laisser en liberté un individu qui s'amuse avec de la dynamite et des détonateurs.

Elle éclate en sanglots... Le juge motiva ensuite l'annulation du cautionnement par le fait qu'il soupçonne l'accusé d'avoir exercé des pressions sur les témoins, notamment sur l'épouse du concierge de l'immeuble où il fut arrêté.

Celle-ci n'avait pu terminer son témoignage. Le juge lui avait alors demandé si aucune pression n'avait été exercée sur elle, si on ne lui avait pas fait de promesses. La femme resta sans répondre et subitement, elle porta la main à son cou et s'enfuit vers la sortie en éclatant en sanglots.

Devant ce soupçon exprimé par le juge, Me Lamer affirma que son client n'avait pas menacé les témoins, encore moins le concierge et sa femme, puisque ces derniers demeurent maintenant à Hull. Le juge lui répondit que lorsque un témoin passe à un cheveu de perdre connaissance dans la boîte aux témoins, cela veut dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Tremblay prit alors le chemin des cellules.

Vu dans l'immeuble Jean Gareau, concierge de l'immeuble portant l'adresse 3414

(suite à la page 8)

Le bill 27, selon le maire Drapeau:

"La plus grave menace jamais portée contre l'autonomie des municipalités"

"Le fameux bill 27 est un monument inqualifiable dans notre législation provinciale. C'est la plus grave menace jamais portée contre l'autonomie des municipalités".

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a dénoncé, lundi soir, à la télévision, la récente loi provinciale accordant au Conseil le pouvoir de créer l'office municipal de l'habitation salubre, qui a reçu pour mission de réaliser le plan Dozois. L'émission "Le Maire de Montréal vous parle" passe tous les lundis soir au poste de télévision de Sherbrooke (CHLT, canal 7).

"Cette loi, dit M. Drapeau, nous a été donnée au nom de l'au-

tonomie à la suite d'une requête de conseillers, et non pas à la suite d'une résolution du conseil. La requête priait la Législature provinciale de forcer l'exécutif à exécuter le plan Dozois."

Le maire de Montréal a expliqué les diverses phases administratives dans l'histoire de la Métropole. Montréal a reçu sa première Charte en 1828 et depuis cette date, l'unité administrative a régné à Montréal. "Depuis 125 ans, dit le maire, il n'y a jamais eu 2 corps administratifs à Montréal."

"Le bill 27, continue-t-il, donne apparemment au Conseil le droit d'imposer sa volonté au comité exécutif. Mais maintenant qu'un deuxième exécutif est formé, le Conseil ne peut pas plus imposer sa volonté à cet exécutif croupion."

Une vraie menace

Cette loi, selon le maire, est une vraie menace aux municipalités. "Surmontant avec M. Dozois et son esprit d'atteindre d'abord son désir personnel."

"A l'avenir, continue le maire, dès qu'il y aura un projet controversé dans une municipalité de la province, M. Dozois pourra imposer son autorité qui sera le sacage de l'autonomie municipale."

Site mal choisi

Au début de l'émission, le maire a repris les nombreuses raisons pour lesquelles il s'oppose au plan Dozois, notamment le choix du site au centre de la ville. Voici un résumé de chacun des arguments.

1—Le zonage normal de ce secteur est pour fins commerciales et industrielles.

2—Ce secteur est le seul vers

lequel le centre des affaires peut se développer.

3—Le plan Dozois serait un mur de béton entre l'est et l'ouest de Montréal.

4—Le plan Dozois serait voisin d'un futur centre culturel.

5—Ce secteur n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie ni d'une étude comparée avec les autres secteurs de la ville.

6—Le plan de reconstruction ne comprend pas assez de logements pour les familles nombreuses.

7—Un tel plan consacrerait la ségrégation des pauvres pour cent ans à venir dans le centre de la ville.

Architecture

Le maire a ajouté un nouvel argument, s'appuyant sur l'autorité de la Revue Architecturale, livraison de janvier 1957. Cette revue, qui n'en est pas à son premier article sur le plan Dozois, condamne l'aspect architectural d'un tel projet.

"Du haut des airs, lit-on dans l'article, le projet peut présenter un certain intérêt avec ses îlots

de verdure et ses larges avenues. Mais pour le piéton, ce sera la monotonie des masses imposantes et uniformes qui se répètent".

— Des casernes, renchérit le maire.

M. Drapeau a aussi apporté l'expérience de la semaine dernière à une assemblée de la Ligue des Propriétaires, ou quatre personnes sur 400 ont admis connaître suffisamment le plan Dozois.

DES SURHOMMES POUR LES AVIONS DE L'AVENIR

L'homme le plus vite du monde a volé à 2,500 milles avant de mourir. L'aviation n'est donc plus une question de question, mais de résistance physique et morale du pilote.

Comment donc résoudre le problème de l'aéronautique de demain, qui exige de véritables surhommes?

La question est abordée avec toute la rigueur scientifique nécessaire dans le numéro de février de la célèbre revue CONSTITUTION.

EN VENTE CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

victoire! sur

LA TIMIDITE - LA MALCHANCE - LE DESEPOIR - LE MANQUE DE CONFIANCE EN SOI - LA DEPRESSION NERVEUSE

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE

DEPT. correspondance

- * DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE
- * FORMATION DU CARACTERE
- * ADAPTATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

CONFIANCE EN SOI — EFFICACITE — SUPERIORITE VERS UNE MEILLEURE MANIERE DE VIVRE ET DE REUSSIR.

LISEZ LA BROCHURE "SUCCES"

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE
4232, rue de la Roche, MONTREAL 34,
P. Q. Dépt. 3.

Veillez m'envoyer la brochure documentaire "SUCCES".
Ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi

NOM AGE

ADRESSE

EAU des CARMES BOYER

FACILITE LA DIGESTION
APaise LES NERFS
DISSIPe TOUS MALAISES
RECONFORTE

Agent général pour le Canada
J. Alfred Couvart, Montréal

PLUS DE PLACES EN WAGONS "COACH"

TOUS LES SIÈGES RÉSERVÉS SANS SUPPLÉMENT.



entre
MONTREAL
OTTAWA
CHALK RIVER
NORTH BAY
SUDBURY

le Canadian

L'addition d'un nouveau wagon coach deluxe de 60 places au "Canadian" signifie qu'un plus grand nombre de voyageurs pourront désormais bénéficier du confort et de la rapidité de ce fameux train transcontinental à dôme-observatoire entre Montréal, Ottawa, Chalk River, North Bay et Sudbury, PAS DE SUPPLÉMENT. Vous voyagez en tout confort dans un fauteuil réservé. Le "Canadian" est aussi beaucoup plus rapide... par exemple, il va de Montréal à Ottawa en 2 HEURES.

HORAIRES ACCÉLÉRÉS

THE CANADIAN	Des 1, vers l'ouest (Dix de huit en huit)	THE CANADIAN	Des 1, vers l'est (Dix de huit en huit)
3.00 p.m.	Départ MONTREAL à 3.00 p.m.	9.30 p.m.	
4.00 p.m.	Arrivée OTTAWA à 7.30 p.m.	7.30 p.m.	
4.10 p.m.	Départ OTTAWA à 7.30 p.m.	7.30 p.m.	
7.07 p.m.	Arrivée CHALK RIVER à 4.38 p.m.	4.38 p.m.	
9.55 p.m.	Arrivée NORTH BAY à 1.50 p.m.	1.50 p.m.	
10.10 p.m.	Départ NORTH BAY à 1.35 p.m.	1.35 p.m.	
11.45 p.m.	Arrivée SUDBURY à 11.59 a.m.	11.59 a.m.	

Renseignements et réservations de tout bureau du Pacifique Canadien ou des
Service des Voyageurs,
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. PL. 2211

Pacifique Canadien

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltd

Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tél. MARQUETTE 2271

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
25c
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST CATHARINE ST MONTREAL

Brevets d'invention

Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSEINS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A. Robit et
Alfred Bastien
1516, rue Drummond,
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"

Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.

Canada Dactylographe Inc.
44, rue St-Jacques, Montréal
Tél. BE. 3491 R.T. Armand

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Edouard Saubegarde
MONTREAL

ESTIMATEUR

WILFRID FLEURY
ESTIMATEUR - APPRAISER
Propriétés urbaines et rurales
Expropriations et commerces
Tél. : PL. 8456
Rés. : OR. 4-6484

MEDECINS

Electricité médicale - Rayons X

Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotences, complexes d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, épilepsie, rhumatisme, obésité.
131 ouest Sherbrooke - RA. 0256

"Lisez et faites lire Le Devoir"

Monte comme une fusée!

La popularité de la bière Dow atteint de jour en jour de nouveaux sommets. Comment expliquer un tel succès? C'est bien simple... Savourer incomparable! Qualité constante!

DOW - LA SEULE BIÈRE 'CLIMATISÉE'

Notre laboratoire de vaccin Salk à Laval-des-Rapides

"Nous ne pouvons pas enrayer le virus de la polio, mais nous avons réussi à prévenir la paralysie" — Dr Vytautas Pavilanius au club Kiwanis Saint-George.

L'amélioration des conditions sanitaires et des méthodes d'hygiène ont réussi à enrayer plusieurs maladies infectieuses telles que la petite vérole. Cependant, la poliomyélite compte encore plusieurs victimes. La raison de tout cela a été exposée par le Dr Vytautas Pavilanius, chef de la Division des virus à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal, lors de sa causerie au Club Kiwanis St-George, hier midi à l'hôtel Queen's.

"Le virus de la poliomyélite est transmis d'une personne à une autre par des personnes qui jouissent de l'immunité de cette maladie", affirme le Dr Pavilanius. "L'usage du vaccin Salk protège des effets de cette maladie, bien que la vaccination en elle-même ne prévient pas la contagion."

Le Dr Pavilanius, qui parlait à l'occasion de la SEMAINE NATIONALE DE SANTÉ qui sera observée du 3 au 9 février prochain, expose que hier, des gens souffrant de maladies infectieuses en bas âge, deviennent immunisés. Dans les contrées où les conditions sanitaires sont mauvaises, le peuple est infecté par la poliomyélite. Après leur retour à la santé, leurs enfants sont naturellement immunisés en résistant à la maladie pendant six mois et même une année. Dans les pays où les conditions sanitaires sont excellentes, le hasard d'être contaminé par une maladie infectieuse est diminué. Quand le virus de la polio attaque un enfant, il en subit les conséquences, à moins d'être protégé par le vaccin Salk qui remplace l'immunité naturelle.

"Il est presque impossible d'éliminer de la société les porteurs de germes réfractaires à la contagion", affirme le Dr Pavilanius. Il est plus pratique et plus économique d'immuniser la population avec le vaccin contre la poliomyélite, non pas pour empêcher la maladie de se répandre, mais pour créer chez le peuple une force de résistance. D'après nos connaissances, nous ne pouvons pas enrayer le virus de la polio, mais nous avons réussi à prévenir la paralysie. Le vaccin Salk est en usage au Canada depuis 1954. Pendant cette période, il a été donné environ 2,000,000 d'injections qui ont prouvé avoir protégé de 60 à 90% de ceux qui les ont reçues. Pendant cette période, les épidémies de polio ont été éliminées.

Le Dr Pavilanius déclare que, si un individu est physiologiquement et naturellement immunisé

contre la polio, le vaccin Salk augmentera son immunisation. Il est prouvé que ce vaccin n'a jamais été la cause suffisante d'une attaque et qu'il peut être administré sans danger. Il a donné la description du nouveau laboratoire de Laval des Rapides où 75 personnes sont employées pour produire le vaccin. Environ 300 rognons de singes, sur lesquels sont greffés les cultures de virus, qui produisent le vaccin sont employés chaque semaine. Ce virus est neutralisé par la formaline et soumis à deux épreuves, l'une pour l'immunité et l'autre pour l'activité. On emploie le contrôle le plus minutieux pour s'assurer que nulle autre bactérie ou virus, exception faite de la polio, n'attaque la culture. Chaque lot de vaccin est éprouvé en l'inoculant à un groupe de singes afin de se rendre compte de son efficacité et enfin un second groupe pour s'assurer de la disparition du virus. De plus, le vaccin est éprouvé par l'inoculation d'un troisième groupe de singes pour se rendre compte de son efficacité. Finalement, toute la production du vaccin est mise à l'épreuve par le Ministère Fédéral de la Santé. Aucun vaccin, produit au laboratoire de Laval des Rapides, n'est mis en usage cette année.

Ce déjeuner était présidé par M. Cecil C. Gardner.

Vous voulez une bonne information ?

Une revue aux dimensions du monde "Informations catholiques internationales".

La jeune revue qui a pris la suite de "L'Actualité Religieuse dans le Monde" connaît actuellement un très vif succès, tant en France que dans le monde, et son nombre d'abonnés ne cesse de croître.

Ceci s'explique facilement quand on sait la difficulté dans laquelle se trouvent les chrétiens pour avoir rapidement une vision universelle de la vie de l'Eglise et des problèmes qui se posent aux chrétiens à travers le monde.

Nous relevons dans les derniers numéros des études détaillées sur l'action pastorale de S.S. Pie XII, sur l'enseignement libre en France et dans le monde, sur le renouveau biblique de l'Eglise. On nous annonce aussi dans les numéros qui viennent des études sur l'édition catholique, la situation religieuse en Allemagne Orientale, en Amérique Latine, en Pologne, etc. etc.

Au Canada on s'abonne aux "Informations Catholiques Internationales", revue bimensuelle, pour six dollars par année en s'adressant à PERIODICA, Inc., 5090 rue Papineau, Montréal-34.

C'est une revue indispensable au clergé et à tous ceux qui participent à la vie de l'Eglise, soit dans les mouvements d'Action catholique, soit dans l'enseignement.

Quand elles peuvent échanger colliers et maisons

Les deux colliers de perles orientales qui ont déjà été échangés pour une maison évaluée à un million de dollars, ont été vendus, cette semaine, pour une somme de \$151,000.

Ces colliers étaient deux des 156 morceaux que comprenait la collection de feu Mme John E. Jovensky, vendue pour \$1,122,335. En 1916, Mme Jovensky, alors Mme Morton Plant, a échangé sa maison de la cinquième avenue, près de la 52e rue, pour les deux colliers qui appartenaient alors à Mme Cartier, épouse du banquier. La firme Cartier occupe encore le même immeuble. L'identité du dernier acheteur des colliers n'a pas encore été dévoilée. La vente à l'enchère des biens personnels de Mme Jovensky a rapporté une somme fabuleuse.

La Couture chez soi



9360
SIZES
36-50

Le petit manteau dont on ne saurait plus se passer des premiers beaux jours de l'été toute la saison.

Ce très joli modèle No 9360 est offert pour les tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50.

La grande robe 36 requiert 2 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 45 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 sous au service des patrons "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

LA FEMME au foyer et dans le monde

Mme Diefenbaker de passage à Montréal

Mme John Diefenbaker, l'épouse du chef de l'Opposition officielle, à Ottawa, était de passage à Montréal en fin de semaine et a rencontré un groupe de journalistes à l'hôtel Windsor.

Avec la meilleure bonne volonté possible Mme Diefenbaker a adressé quelques mots en français à son auditoire et a exprimé son intention de se mettre à la pratique du français de façon à faire honneur à notre langue à l'avenir.

En répondant aux questions posées Mme Diefenbaker a déclaré que pour elle, la femme d'un chef politique ne devait pas s'arrêter à un programme fixe d'avance mais devait surtout avoir la souplesse de s'adapter aux circonstances du moment et tâcher de remplir au mieux toutes les obligations ou les petites tâches confiées par son mari. Elle aide en particulier son mari comme secrétaire en répondant au volumineux courrier reçu.

Mme Diefenbaker tient encore aux passe-temps de la femme au foyer: elle a complété une série de petits points pour les chaises qui ornent sa salle à manger, à Prince-Albert. Elle aime la couture, confectionnant elle-même des robes pour sa fille et quand elle a un moment de liberté elle consacre ces loisirs aux arts et métiers du pays.

Cette charmante Canadienne des Prairies a déclaré qu'elle et son mari, avaient été des plus charmés par la chaude réception donnée en leur honneur par un groupe de quelque 500 conservateurs du district de Montréal.

Danse annuelle chez les propriétaires

La 7e danse annuelle de l'Association des Propriétaires de Baie du Lac Inc., aura lieu le 2 février à la Salle de la Fraternité des Policiers, 480 Gifford-Pour informations: M. Henri Blain, M. A. Garneau, organisateurs.

Retraites fermées chez les Srs Missionnaires

Il y aura retraites fermées chez les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, chemin Ste-Catherine, Montréal 8 Tél: 2-3592, pour jeunes filles du 1 au 3 février, par le Père Ernest Castonguay, o.m.i.; pour jeunes dames, du 15 au 17 février par le Père Emile Miller, s.j.; pour les Srs S. Sabia, n.d.s.; dames et demoiselles, du 1 au 3 mars, par le Père F. Sabia, n.d.s.; dames, du 11 au 14 mars par le Père J.A. Cholette c.s.v.

Reine du carnaval laurentien

Les onze membres du jury, sous la présidence de M. M. O'Donnell, ont voulu mercredi après-midi, marquer du sceau de la féminité et de la beauté le Carnaval laurentien en élisant reine du carnaval Mlle Andréa Monette, de St-Jérôme.

Le règne de Mlle Monette, choisie parmi six candidates, durera jusqu'au début de mars mais il sera souligné de gaies manifestations qui précéderont le carême et c'est pour cela que Sa Majesté Andréa devra se rendre libre de toute occupation qui ne relève pas de son éphémère royaume du 23 janvier, date de son couronnement, au 3 mars.

La tradition d'élire une reine de carnaval des Laurentides a bien quelque dix ans d'existence et elle est due à l'initiative des

Divers talents peuvent faire un bon ménage

(PC) — Diane Neutra est mariée à Richard J. Neutra, de Los Angeles, architecte de réputation internationale, qui assiste actuellement à Edmonton et à Banff au congrès de l'Association albertine des architectes.

Mme Neutra, âgée de 37 ans, qui accompagne son mari, en Alberta, derrière elle une carrière de violoncelliste et de chanteuse de concert. Pour son mari, elle est agent de voyage, ménagère et comptable. "Il considère que le fait de m'avoir appris la comptabilité est la grande réussite de sa vie".

Dans une entrevue accordée aux journalistes, Mme Neutra a dit qu'elle croyait quand elle était mariée à l'âge de 18 ans, à Berlin, que son mari avait encore plus à lui offrir au monde qu'elle, c'est pourquoi elle a abandonné sa carrière.

Mais comme elle n'aimait pas voir son talent se perdre, elle n'en a pas moins joué dans plusieurs concerts et fait plusieurs enregistrements de chansons folkloriques et des ballades, alors qu'elle s'accompagnait elle-même au piano ou au violoncelle. Elle a joué en Suède, au Japon, en Turquie, en Inde et au Pakistan, où elle a eu l'occasion d'accompagner son mari.

M. et Mme Neutra sont arrivés, il y a 30 ans, aux Etats-Unis où l'architecte viennois commença par construire des maisonnettes à bon marché, jusqu'à ce que sa nouvelle conception de l'architecture lui apporte une gloire internationale.

M. Neutra construit actuellement l'ambassade américaine à Karachi; il travaille au plan d'une ville entière à Caracas et prépare un campus pour le collège de St. John, d'Annapolis, au Maryland.

Mme Neutra dit que, pour son mari, l'architecture est "de la médecine préventive".

Mme Neutra, née à Zurich, a été orientée vers le violoncelle par son père qui avait besoin d'un violoncelle pour compléter son trio.

Démonstration culinaire à l'I.F.S.

Mercredi, 30 janvier à 2 h. et à 7 h. 30 du soir, il y aura démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, 1215 est, boul. St-Joseph.

Un substantiel menu sera présenté, parfaitement approprié aux joyeuses réunions qui courent les journées de sport en hiver.

MENU

Coquetel stimulant
Potage à la paysanne
Pâtés d'agneau
Petits pois en croûtes
Pommes de terre au four
Salade Alaska
Flan au café
Fours secs
Gâteau hiver
Glace neige

Heure sainte à Marie-Réparatrice

Jeudi soir, de 8 h. à 9 heures, le 31 janvier, veille du 1er vendredi, aura lieu à la chapelle de Marie-Réparatrice, l'heure sainte mensuelle. Tous les zéloteurs-membres et amis de l'oeuvre sont particulièrement invités à cette première heure de l'année. Participation de tous à cette heure présidée par M. Albert Lapointe, PSS.

L'oeuf

On trouve dans les oeufs des protéines de qualité supérieure, du fer, des vitamines A, B et D, et des sels minéraux indispensables. Il faut manger au moins trois oeufs par semaine. On conseille aux femmes enceintes de manger un oeuf tous les jours.

Aux loisirs Saint-Jean-Baptiste

Les 31 janvier, 1er et 2 février auront lieu les 3 parties de cartes en faveur du Centre des Loisirs de Saint-Jean-Baptiste, 435 est, rue Rachel à 8 h. 15 du soir. Les nombreux amis des Loisirs ont fait parvenir une quantité considérable de riches et nombreux cadeaux.

On remarque avec plaisir parmi ces prix 3 ameublements de cuisine, 3 divans, 3 services de vaisselle, 11 lampes de marbre, 3 fauteuils, une soixantaine de lampes de toutes sortes, etc... Une partie de ces prix est exposée au Centre des Loisirs, au New York Fleuriste, 434 est, rue Rachel et à la Pharmacie St-Denis, coin St-Denis et Rachel. Renseignements et billets: Marquette 3147.

Décès, à 61 ans de Mme Achille Lefebvre

Mme Achille Lefebvre (née Marie Frenette), épouse de M. Achille Lefebvre, industriel bien connu de Montréal, est décédée hier matin, à l'âge de 61 ans, à la suite d'une longue maladie.

La dépouille mortelle est exposée au 635, chemin Ste-Catherine, et les funérailles auront lieu en

La couture chez soi



No 9050

Les femmes prévoyantes commencent déjà à préparer de longue main leur couture de printemps. Ce modèle-ci est destiné à la garde-robe du printemps et de l'été; il est fait de rayonne.

Le patron No 9050 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18 et 20.

La grande robe 16, robe et cape, requiert 4 1/2 verges d'un tissu de 45 pouces de largeur, largeur de ce tissu Avisco imprimé.

Ce patron est en vente au prix de 40 sous, au service des patrons "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

VENTE de l'exécutif de

Bleau & Rousseau INC.



M. DANSEREAU
directeur



PAUL MASSON
vice-président



J.A. MASSON
président



CLAUDE MASSON
secrétaire

Rat Musqué	du Nord, rég. \$350.	\$225.
Rat Musqué	la plus belle qualité du marché. Rég. \$450.	\$329.
Castor	d'Abitibi, qualité incomparable à ce prix, valant rég. \$550.	\$395.
Chaf Sauvage	Rasé, qualité extra, choix. Rég. \$695.	\$545.

CONDITIONS FACILES

Même à ces réductions exceptionnelles, la qualité supérieure de nos fourrures est toujours la même et la garantie de satisfaction qui a fait notre réputation demeure toujours!

"Les Créations Bleau & Rousseau sont Originales et Exclusives"

Bleau & Rousseau

"La Qualité de nos fourrures est certifiée par écrit et contrôlée dans nos propres ateliers"

Mouton de Perse	gris, col de vison saphir. Rég. \$750.	\$575.
Louf	teinte, valeur exceptionnelle, se vendant régulièrement \$950.	\$695.
Broadtail Russe	teint noir, modèle couturier ajusté. Rég. \$950	\$750.
Phoque d'Alaska	qualité de choix. Rég. \$1,500.	\$1,195.

24 MOIS POUR PAYER

Nous sommes fiers d'engager notre responsabilité en certifiant la qualité et la section de chacune de nos fourrures!

3852, rue SAINT-DENIS
HA. 8433

5004, rue SHERBROOKE O.,
DE. 4482

Radio et télévision

par Jean BENOIT

RENE LEVESQUE:
un "point de mire"

René Lévesque, l'as des reporters montréalais, est extrêmement volubile: il en est même essouffant. Mais, ce qu'il dit est toujours intéressant.

Car, René Lévesque est un reporter "humain". Lorsqu'il interviewe quelqu'un, il ne se contente pas de poser des questions, manière de tuer le temps alloué. Il s'intéresse aux réponses, les commente, en suscite d'autres. Il manifeste une curiosité véritable et participe vraiment à l'entretien.

Lorsqu'il commente une situation, des faits, un événement, comme à son émission "Point de mire", le dimanche soir (CBFT - 11.15h.), René Lévesque est encore plus "humain", car alors il a la chance de pouvoir y mettre du sien. La nouvelle perd de son impersonnalité et le téléspectateur est tout surpris de voir qu'elle le concerne, même si l'événement s'est produit à des milliers de milles, sur la scène internationale.

UNE LETTRE PERDUE

A l'affiche du Téléthéâtre, jeudi soir, "Une lettre perdue" de Ion Luca Caragiale. Cette fois, c'est un contact avec un pays de culture latine, la Roumanie. La traduction française de cette pièce est d'Edouard Bernard, adaptation pour la TV de Jacques Languiand.

On nous rapporte que par certains aspects de cette pièce, le téléspectateur retrouvera une atmosphère familière, puisqu'il s'agit d'une comédie satirique sur la politique de village. Par certains autres aspects, le téléspectateur sera dérouter par une mentalité bien différente de la nôtre.

C'est une réalisation Jean-Paul Fugère. Les interprètes: Marjolaine Hébert, Roger Garçon, François Rozel, Pierre Dagenais, Sacha Tardif, Marcel Cabay, Jean-Claude Dorel, Paul Hébert et Gaston Dauriac.

LES CONCERTS A LA RTF

Le réseau français de Radio-Canada retransmettra, vendredi

Gazette artistique

ST-DENIS: Le Couteau sous la gorge: 12.20 - 3.20 - 6.30 - 9.30 - 12.30. Isabelle et le Pelican: 1.30 - 5.08 - 8.25.

BIJOU: Isabelle et le Pelican: 12.20 - 3.20 - 6.30 - 9.30 - 12.30.

CINEMA DE PARIS: "Marcelino, Pain et Vin": 11.52 - 2.17 - 4.42 - 7.00 - 9.25.

THEATRE RADIO-CITE: "Mannequin de Paris": 12.25 - 4.40 - 7.00 - 9.25.

CAPITOL: "The Ten Commandments": samedi, 9.30 - 2.30 - 5.00; dimanche et fêtes, 2.30 - 5.00; en semaine: 12.30 - 2.30 - 5.00.

PARC: "Fidèle Persuasion": 10.30 - 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.00.

LOEWS: "Giant": 10.00 - 1.25 - 4.50 - 7.25 - 9.50.

PRINCESS: Slander: 10.25 - 12.45 - 3.05 - 5.25 - 7.40 - 10.00.

ORPHEUM: Battle stations: 11.20 - 2.00 - 4.45 - 7.25 - 10.10.

Rock around the clock: 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.05 - 8.45.

ALOUETTE: L'affaire Cicéron: 11.45 - 3.00 - 6.15 - 9.30.

Exposition: "Cinéma Holiday", du lundi au vendredi: 2.00 - 2.40; samedi et dimanche: 2.00 - 5.00 - 8.40.

MUSEE DES BEAUX-ARTS: Zadrine, jusqu'au 3 février; 35 peintures dans l'actualité: jusqu'au 3 février (privilege aux étudiants: entrée libre: lundi, jeudi et vendredi soirs de 7h30 à 9h30); Lefkowitz, du 25 janvier au 10 février.

ILE STE-HELENE: Agotte, Quinte, Lott et Randall, jusqu'au 31 janvier.

A L'ACTUELLE: N. Parvouchine, jusqu'au 31 janvier.

CHEZ G. WASHINGTON: 6 peintures, dont André Lhote.

175 TOURS: K. Bibor, jusqu'au 4 février.

QUEST: Rue Sherbrooke: Claude Gauvreau, jusqu'au 28 février.

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT A PRETER

De 1.000 à 50.000 en première et deuxième hypothèque. Achetez balances de prix de ventes. Nous parlons toutes les langues de Québec. Pour tous renseignements, téléphonez à LA 6-5503, LA 6-5504, 4170 St-Hubert, Montréal.

CHAMBRE ET PENSION

A Notre-Dame-de-Grâce, personnes âgées, système de chauffage, cuisine, service jour et nuit, 5400 Côte St-Antoine, HU. 8-7504. 25-2-57

EMPLOI DEMANDE

Garçon demandant ouvrage pour soir et fins de semaines. Téléphones: OR. 4-1602.

FEMME DEMANDEE

Personne d'un certain âge, fiable, demandée pour travaux ménagers, cuisine et soin d'un homme âgé en bonne santé. Bons gages, chambre et pension. DU. 8-0822. 29-1-57

PROPRIETE A VENDRE

STE-ADELE EN HAUT: Cottage semi-détaché, 3 pièces meublées, bonnes conditions. HU. 8-3911. 3-2-57

PROPRIETE A VENDRE

Abundant, duplex à vendre, 3, 515 pièces, système de chauffage, bain de bain en tuiles; haut loué \$85, par mois. Construction première classe, garage, sous-basement. Pour informations: DU. 1-3016. 4-2-57

Transport-Camionnage

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. VE. 3768. J.N.O. T-3568, Montréal.

Encouragez nos annonceurs

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



Hélène Saint-Faust (Yvette Brind'Amour) a une grosse faveur à demander à Lucienne Grandpierre (Yolande Roy). "Mon Dieu! qu'est-ce que ce peut bien être", se demande Lucienne, tout intriguée. Il s'agit évidemment d'une chose délicate, excessivement délicate, et Hélène voudrait bien que Lucienne devine un peu. Sans vous dire le secret de leur discours, précisons que le mari Saint-Faust est considérablement en cause, qu'il est même la cause de la discussion. On saura tout, en voyant le "Complexe de Philémon", la comédie de Jean Bernard-Luc ridiculisant la psychanalyse, que le Rideau Vert présente à l'Anjou (1204, Drummond) tous les soirs à 9h., le dimanche et le lundi exceptés. Edgar Fruitier, André Fouché, André Cailloux, Lucille Cousineau et Denyse Filiatrault sont aussi de la distribution.

Le petit monde de Pépinot

Les jeunes qui suivent les aventures de Pépinot, désormais à l'affiche de CBFT le samedi après-midi à 5h-30, ont déjà eu l'occasion de faire la connaissance de Marco Pepino, explorateur, de Pépinot le Bref, roi des Gaulois, d'Hercule Pépinot, détective, de Senor Pepino, matador, et de Pepin Hood, l'intrépide chevalier hors-la-loi. A compter du 2 février, les enthousiastes de Pépinot pourront suivre le récit des hauts-faits du grand patriote Louis-Joseph Pépinot, et ils auront bientôt le plaisir de faire la connaissance de Peiping Ho, astucieux chinois, et de Pépinotoryx, le grand roi des Francs.

Comme les jeunes le savent déjà, c'est Réginald Boisvert qui est l'auteur du petit monde féérique qu'ils peuvent retrouver chaque semaine.

Réginald Boisvert nous confie récemment que ce sont un peu ses fils, Dominique et Charles, qui l'ont aidé à découvrir ses talents de raconteur. Ils avaient l'habitude de se demander chaque soir de leur lire un conte avant qu'ils ne consentent à s'endormir. Petit à petit, je commençais à leur en inventer, lorsque le matériel écrit me manquait. Et je me rendis bientôt compte que les histoires que je leur échauffais de toutes pièces étaient plus populaires que celles que je leur lisais. Enfin, je me suis dit que si je pouvais imaginer une histoire sous l'inspiration du moment, je pourrais très certainement en écrire.

"D'ailleurs, poursuivit-il, il y a autre chose qui m'a aidé dans la rédaction des aventures de Pépinot: lorsque j'étais jeune, je raffolais des "comiques", tels que "Les Pieds Nickelés", "Tintin" et "Zig et Puce", et je lisais fureusement des histoires d'aventures. Aujourd'hui, m'aperçois que des bribes de certains livres que j'ai lus lorsque j'avais dix ans influencent parfois les intrigues que je compose.

"Mes premières histoires de Pépinot ont été écrites pour mon fils Dominique qui me servait d'auditeur, pour ainsi dire. Aujourd'hui, j'essaie plutôt de parler à l'enfant que j'ai été, et de recréer mes états d'âme d'alors."

Il faut dire que Réginald Boisvert avait déjà un grand talent de journaliste, puisqu'il avait dirigé le journal Le Front Ouvrier et collaboré au Monde Ouvrier, et qu'il connaissait aussi le monde des jeunes, comme il fut rédacteur au journal JEC et à Vie Étudiante et assumait pendant quelque temps la direction de Francos.

Il est intéressant de souligner que Pépinot est non seulement l'une des plus anciennes émissions de CBFT, mais qu'elle fut la première émission française en studio à être télédiffusée au Canada. En fait, la première émission de Pépinot fut diffusée un mois avant l'ouverture officielle de CBFT.

Nul besoin de dire que ce fut là un jour de fièvre pour Réginald Boisvert et pour le réalisateur, Jean-Paul Ladouceur. Jean-Paul Ladouceur, qui est maintenant le chef de la production des émissions télédiffusées par CBFT, fut en effet le premier réalisateur et le co-réalisateur de Pépinot et Capucine, le titre de l'émission à des débuts, car c'est lui qui a élaboré le caractère des personnages avec Réginald Boisvert et qui leur a donné, par ainsi dire, leur personnalité physique en les dessinant. Depuis, Fernand Doré, Georges Delanoë et Pierre Gauvreau se

sont succédé à la direction de l'émission. L'actuel réalisateur de Pépinot est Pierre DesRoches.

La formule de Pépinot a évidemment varié au cours des années. Nous avons commencé par faire connaissance avec le petit monde intime qu'était Pépinotville. Pépinot nous entraîna ensuite dans divers pays alors qu'il fit son tour du monde. Après un bref retour à Pépinotville, nous sommes maintenant à effectuer un voyage à travers les âges, dans des épisodes tels que Pépinot le Bref et Pépin Hood. Il n'y a pas que la formule de l'émission qui ait évolué: les personnages, eux aussi, sont pour ainsi dire en état constant de création puisque, comme l'explique Réginald Boisvert, ce sont les interprètes eux-mêmes qui ont, en plusieurs cas, contribué à établir leur caractère.

C'est ce que fit Jean Boissjoli pour les personnages de Panpan et de l'Ours.

"Le personnage de Panpan, nous dit Réginald Boisvert, fut créé parce qu'on avait nettement besoin d'un "méchant". Au début, Panpan était vraiment trop méchant, et nous nous vîmes forcés de le réformer. Puis il devint tout à tour trop drôle et trop sympathique. Sympathique à tel point que les enfants l'aimaient mieux que les autres. Et je me rendis compte que les histoires que je leur échauffais de toutes pièces étaient plus populaires que celles que je leur lisais. Enfin, je me suis dit que si je pouvais imaginer une histoire sous l'inspiration du moment, je pourrais très certainement en écrire."

"D'ailleurs, poursuivit-il, il y a autre chose qui m'a aidé dans la rédaction des aventures de Pépinot: lorsque j'étais jeune, je raffolais des "comiques", tels que "Les Pieds Nickelés", "Tintin" et "Zig et Puce", et je lisais fureusement des histoires d'aventures. Aujourd'hui, m'aperçois que des bribes de certains livres que j'ai lus lorsque j'avais dix ans influencent parfois les intrigues que je compose."

"Mes premières histoires de Pépinot ont été écrites pour mon fils Dominique qui me servait d'auditeur, pour ainsi dire. Aujourd'hui, j'essaie plutôt de parler à l'enfant que j'ai été, et de recréer mes états d'âme d'alors."

Il faut dire que Réginald Boisvert avait déjà un grand talent de journaliste, puisqu'il avait dirigé le journal Le Front Ouvrier et collaboré au Monde Ouvrier, et qu'il connaissait aussi le monde des jeunes, comme il fut rédacteur au journal JEC et à Vie Étudiante et assumait pendant quelque temps la direction de Francos.

Il est intéressant de souligner que Pépinot est non seulement l'une des plus anciennes émissions de CBFT, mais qu'elle fut la première émission française en studio à être télédiffusée au Canada. En fait, la première émission de Pépinot fut diffusée un mois avant l'ouverture officielle de CBFT.

Nul besoin de dire que ce fut là un jour de fièvre pour Réginald Boisvert et pour le réalisateur, Jean-Paul Ladouceur. Jean-Paul Ladouceur, qui est maintenant le chef de la production des émissions télédiffusées par CBFT, fut en effet le premier réalisateur et le co-réalisateur de Pépinot et Capucine, le titre de l'émission à des débuts, car c'est lui qui a élaboré le caractère des personnages avec Réginald Boisvert et qui leur a donné, par ainsi dire, leur personnalité physique en les dessinant. Depuis, Fernand Doré, Georges Delanoë et Pierre Gauvreau se

Ce soir: première des
"TROIS MOUSQUETAIRES"

C'est ce soir, à 9h., au Monument National, qu'aura lieu la soirée de gala au cours de laquelle la création des "Trois Mousquetaires", d'Alexandre Dumas, dans une adaptation de René-Maurice Picard, sera effectuée.

La mise en scène produit par le Théâtre-Club est de Jacques Létourneau, les décors et costumes de Robert Prevost, assisté de Nicolas Khvalinsky, la musique de scène de Neil Chotem.

La distribution sera la suivante: d'Artagnan: Georges Carrière; Athos: Gilles Pelletier; Porthos: Lionel Villeneuve; Aramis: Marcel Sabourin; Anne d'Autriche: Ginette Létourneau; Milady de Winter: Monique LePage; Constance Bonacieux: Monique Miller; Buckingham: Gérard Poirier; Louis XIII: Jean Degivies; Richelieu: Pierre Bouché; Rochefort: Jacques Létourneau; Bonacieux: Paul Bervil; de Winter: Guy Ferron; Tréville: Jacques Lorain; Planchet: Guy L'Écuyer; Felton: Marc Côté; Boistrenay: Benoît Girard; Cahusa: Jean Doyon; Jussac: Guy Bélanger; L'apprenti: Jean-Louis Paris; L'aubergiste: Claude Régent; Huissier du roi: Jacques Thibault; le bourgeois: René Ouellette; Kety: Lucille Gauthier; La supérieure: Collette Courtois; Estéfane: Nicole Goyette; dame de la reine: Monique Chabot, etc., etc.

Il y aura représentation tous les soirs à 9h. (sauf lundi) et matinées les 2 et 9 février à 2 h. 30.

Et, naturellement, elle découvre des choses... des milliers de choses affreuses, abominables, insoupçonnées jusque là...

C'est le sujet de l' hilarante comédie "Le Complexe de Philémon", que l'on peut voir sur la scène du théâtre Anjou présentement.

Cette production du Rideau Vert met en vedette Yvette Brind'Amour et André Fouché, entourés de Yolande Roy, Lucille Cousineau, l'extraordinaire comique Edgar Filiatrault dans ses débuts au théâtre.

Mise en scène par Jean Faucher dans un décor de Madeleine Arbour, la pièce de Jean Bernard-Luc est jouée tous les soirs à 9 h., excepté le dimanche et le lundi. Au lendemain de la première parisienne, en 1950, les critiques eux-mêmes n'avaient pu s'empêcher de rire aux larmes et l'avaient dans leurs articles: "J'étais las de rire au troisième acte" (Robert Kemp). "J'étais plié en deux et je pleurais de rire" (Jean-Jacques Gautier).

"Lisez et faites lire Le Devoir"

LES 3 MOUSQUETAIRES

21ème SEMAINE A L'AFFICHE

Le Couteau sous la Gorge

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Rideau Vert réunit 7 interprètes pour le "Complexe de Philémon"

Le Trio Baroque: un début
qui est un coup de maître

par Jean VALLERAND

Début remarquable, mardi soir, à l'Ermitage, d'un nouveau groupement de musique de chambre, le Trio Baroque, formé de Mario Duchesne, flûtiste, Melvin Berman, hautboïste, et Kelsy Jones, claveciniste. La salle était pleine à capacité et le public était visiblement très heureux d'entendre une nouvelle formation: ce public a d'ailleurs réservé aux artistes un accueil enthousiaste et amplement mérité.

Le Trio Baroque a fait preuve de qualités exceptionnelles. Précision irréprochable des attaques et de l'articulation, sonorité sans défaillance, variété

dans les nuances, justesse parfaite, telles sont les principales qualités techniques du Trio Baroque. Ajoutons que les œuvres sont jouées dans un style d'une grande fraîcheur et que les artistes font vraiment partager à l'auditoire leur émerveillement de découvrir des œuvres de valeur lesquelles ils peuvent se situer comme devant une aventure.

Ce concert a été pour nous une exploration dans un répertoire inconnu, dans un admirable paysage plein de délicates surprises. Le Trio Baroque a joué un Trio sonate de Telemann, charmant par son curieux mélange de baroque et de rococo, un Trio sonate de J.S. Bach, simple et raffiné comme une page du Clavecin Bien-Tempéré où le crois que l'adagio aurait dû être joué avec une nuance plus lentement afin de communiquer toute sa poésie méditative.

Chacun des membres du Trio a de plus joué en solo: Mario Duchesne, un Sonate pour flûte seule de C.P.E. Bach, pages capricieuses qui vont de la nostalgie du Sturm und Drang — cette première figure germanique du romantisme — aux badineries du style galant. Melvin Berman a joué un Sonate de J.B. Loeillet, un des petits maîtres flamands du 18ème siècle. (Ce petit maître a le charme de Watteau.) Kelsy Jones, sur un clavecin à un seul clavier et à deux jeux dont il a tiré un excellent parti, a joué des pages plus connues de Byrd, Bull, Scarlatti et Handel.

L'auditeur est sorti de ce récital ravi par le charme de la musique et ravi du soin que les interprètes ont mis à leur travail. Combien il est reconfortant de voir ainsi des musiciens travailler dans la joie et combiner cette joie est communicative!

CHAQUE JOUR de la Semaine nationale de la Santé à son attribution particulière. Le 6 février sera la journée de l'hygiène dentaire, bonne journée pour prendre rendez-vous avec le dentiste pour l'examen des dents et des gencives.

11.15—CBMT—Robert Cummings CBOT—Long métrage

11.45—CBMT—Top Plays of '57

SHERBROOKE — Canal 7

(Pour autres émissions, consulter

Mercredi, 30 janvier 1957)

1.55 CBMT-TV To-day.

2.30 Théâtre en matinée.

2.45 Cinq-Feuilleton.

4.00 Madame à sa cuisine.

4.30 The Woman's World.

5.45 Cartoons.

5.50 Cowboy G-Men.

6.30 Les 100 millions.

6.35 La météo.

6.50 Édition sportive.

6.55 This is your music.

7.30 Going places.

10.30 Tic-Tac-To.

11.15 Local 700 N.W.

11.22 Sports in Review.

CE SOIR A 8h.20

Matinées: Mer. et sam. à 2h.20

ITALO TAJO — BILLY GILBERT

"FANNY"

"Plus grande comédie musicale du Broadway" (Lille)

d'après la trilogie de Marcel Pagnol

Billets maintenant en vente

Matinées: 4.50, 3.50, 2.50, 2.25

Souls à la Jodeli: 5.07, 3.54, 2.53, 2.25

Soirées: Vend. et sam.: 5.83, 4.50, 3.58, 2.82

HER MAJESTY'S

LOEWS

GARY COOPER

Friendly Persuasion

2e sem. (color)

PRINCESS

A L'AFFICHE

A VICIOUS RACKET

Van JOHNSON

Ann BLYTH

Steve COCHRAN

SLANDER

Vous rirez aux larmes!!

WEBB

FRANCIS BICKFORD

Enlevez-moi monsieur

ALOUETTE

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. 274, quai Saint-Jacques.

Gulfstream Airt	32	32	32
Grumman C-47	111	109	110M
Hiram Walker	36	36	36
Hudson Bay	36	36	36
Int Bu M	520	515	515
Int Harvey	370	370	370
Int Nickel	121	120	120
Int Paper	121	120	120
Int Tel de Can	214	214	214
Jordan Marsh	515	509	515
Jones & Laps	515	509	515
Kenneth	112	110	112
Liquid Carbonic	419	419	419
L O P Oil Gas	711	711	711
Lozelle	258	258	258
Loews Inc	209	199	209
Mack Trucks	229	229	229
Macy Co	229	229	229
McIntyre P ad	—	—	—
Mead Corp	32	32	32
Mercer & Co	32	32	32
Minn Money	742	742	742
Monnaie Ag	337	337	337
Monte Ward	38	38	38
Motorola	381	378	381
Nat Cash Reg	509	509	509
Nat Dairy Pro	374	368	374
Nat Dietrich	319	319	319
N Y Central	319	319	319
Noli Am Avia	289	319	289
Nor Pacific	429	429	429
Olio Edison	—	—	—
Olio Oil	40	39	40
Owens Ill G	40	39	40
Pac Gas & El	499	499	499
Pan Am Air	175	175	175
Paramount	231	231	231
Parker Den's	46	46	46
Patterson R B	219	219	219
Pepsi Cola	209	209	209
Phillips Pet	479	479	479
Pross & Gam	479	479	479
Pullman Inc	639	639	639
Pure Oil	409	409	409
Radin Corp	519	519	519
Republic Steel	519	519	519
Reynolds T R	569	569	569
Tremont Metris	539	539	539
Robertsaw St	261	261	261
Royal Dutch	41	41	41
S t Basil ad	43	43	43
Schenley Ind	199	199	199
Sears Roebuck	274	274	274
Surv Mid-Con	251	251	251
Shell Oil Co	767	767	767
Simmons Co	48	48	48
Stclair Oil	65	65	65
Smith A.O.	64	64	64
Socony Mob	539	539	539
Southern Co	579	579	579
Eou Pacific	439	439	439
Son Bawl	449	449	449
To PC	22	22	22
Emor R Corp	229	229	229
Std Oil Cal	479	479	479
Std Oil Ind	529	529	529
Std Oil Nl	529	529	529
Std Oil of Ohio	529	529	529
Stand-Packer	79	79	79
Texaco Co	309	309	309
Tex Gulf Sul	309	309	309
Tri-Cent Corp	279	279	279
Trenchless Coff	279	279	279
Union Bag & P	319	319	319
Union Carbide	1079	1079	1079
Union Oil Co	289	289	289
Un Pacifi	289	289	289
Unit Africat	849	849	849
United Alk	39	39	39
Unit Cem	479	479	479
Unit Fruit	479	479	479
Ux Oak Co	479	479	479
U.S. Rubber	479	479	479
Do Prod	1329	1329	1329
U.S. Steel	639	639	639
Do Prod	1329	1329	1329
Vancouver	261	261	261
Warner Bros	261	261	261
W Penn West	279	279	279
W U Te	279	279	279
Washington	279	279	279
Woolworth	279	279	279
White Motors	279	279	279
Youngst S&T	109	109	109

CANADA

Province of Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 406.042

DAME LUCY BEAULIEU, de ville
St-Laurent, district de Mont-
réal, veuve non remariée de
feu Joseph Burridge de son vi-
vant, jureur, employé par Robert
Mitchell Co. Ltd.

Demanderesse

vs

**ARROW QUEBEC COMPANY
LIMITED,** corps politique et in-
corporé ayant sa principale
place d'affaires dans les cité et
district de Montréal.

Défenderesse

Il est ordonné à la défenderesse
de comparaitre dans le mois.
Montréal, 25e jour de janvier 1957
Raymond PILON
Deputé Protonotaire

Rock & Sécar, Avocats
867 Décarie, St-Laurent,
57 ouest, St-Jacques, Ch. 101,
Montréal.



CITE DE MONTEAL

Expropriation et pos-
session préalable des
immeubles requis pour
l'établissement de pans coupés à di-
vers endroits sur la rue Hochelaga, au
boulevard Pie IX en gagnant l'est.

AVIS PUBLIC est par les présentes
donné que le 25 janvier 1957, confor-
mément à la loi, la Régie des Ser-
vices Publics a déposé au bureau du
greffier de la Cité, son plan de ser-
vice en date du 25 janvier 1957, concernant
l'expropriation et la possession pré-
sable des immeubles requis pour l'éta-
blissement de pans coupés à divers
endroits sur la rue Hochelaga, au
boulevard Pie IX en gagnant l'est,
et ce qui est rapport sera présenté pour
confirmation et homologation à la
Cour supérieure ou à l'un de ses ho

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

A cause des douleurs qu'il ressent parfois à son coude gauche, le prolifique compteur des Canadiens, Maurice Richard, a décidé de ne plus participer à aucune autre hors-concours de son équipe. Le Rocket agit sagement en ne voulant prendre aucun risque susceptible de nuire à son rendement dans les parties régulières des Habitants... En dépit de ses 35 ans, l'unique Maurice Richard a compté cette saison au moins 20 buts pour une 14ème saison consécutive... Un tel exploit peut être facilement comparé à un joueur des Ligues Majeures au baseball qui conserve une moyenne au bâton de .300 ou plus durant autant de saisons... Tous les amateurs de hockey, même les plus sceptiques, sont unanimes, pour ainsi dire, à prédire que le Rocket terminera sa carrière avec au moins 500 buts à son actif dans les joutes régulières seulement... Le vétéran ailier droit des détenteurs de la coupe Stanley en a déjà réussi 480... Après avoir été désigné le meilleur athlète masculin aux États-Unis pour l'année 1956, Mickey Mantle, le jeune voltigeur des Yankees de New-York, gagnant de la triple couronne l'été dernier dans le circuit Will Harridge, a été l'objet d'une fête au cours de laquelle on lui a remis une plaque commémorative ainsi qu'une ceinture sertie de diamants comme récompenses tangibles de l'honneur qu'on lui avait confié. Lorsque Mantle prendra sa retraite dans le monde sportif, il pourra toujours faire voir avec fierté à ses enfants — et ses petits-enfants s'il en a à cette époque — cette plaque et la ceinture qui serviront à prouver que Mantle a déjà été désigné le meilleur athlète en 1956.

En 1956, le meilleur athlète canadien chez la gent masculine a été Jean Béliveau, le sensationnel joueur de centre des Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale. D'accord, on l'a félicité — ou du moins il a été l'invité d'honneur à un banquet organisé par l'Association des sportsmen. Que lui a-t-on remis en guise de souvenir pour qu'un jour, il puisse comme Mickey Mantle, montrer à ses enfants, une preuve tangible comme quoi il fut déjà désigné le meilleur athlète de l'année au pays? Même pas un parchemin quelconque. Pourtant, l'honneur confié au "Gros Bill" l'an dernier, équivalait bien à celui accordé au patrouilleur des champions du monde dans le baseball majeur, Orville "Napoleon" Genest, un grand admirateur de Béliveau et un sportsman averti, nous fait une suggestion.

"Je suis prêt, de dire Genest, à faire partie d'un groupe de sportsmen qui consentirait à accorder à Jean Béliveau une trophée emblématique pour souligner l'honneur qui lui a été confié en 1956". Cette suggestion de Genest est des plus logiques et sans doute qu'elle rencontre la faveur populaire des amateurs de sport — et en particulier des nombreux admirateurs de Jean Béliveau. C'est à souhaiter que la suggestion d'Emile Genest reçoive une sérieuse considération. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que Mickey Mantle est un exemple pour la jeunesse américaine. Jean Béliveau l'est également pour les jeunes du Québec, mais du Canada tout entier. Il fait grandement honneur aux siens. Comme l'on dit souvent, c'est un as sur toute la ligne...

Bien que les Bruins aient vaincu les Canadiens au compte de 5 à 2 sur leur patinoire dimanche soir dernier, les spectateurs présents à la joute n'ont pas été trop impressionnés par le rendement dans ses filets de leur nouveau gardien de buts, Don Simmons, une récente acquisition des Indiens de Spring-

Reves nouvelles sportives

St-Louis (AP) — Stan (The Man) Musial, le redoutable frappeur de Carondelet de St-Louis, de la Ligue de baseball Nationale, a signé son contrat, hier, pour la prochaine saison de baseball. Agé de 36 ans, Musial recevait un salaire de \$80,000 pour l'été prochain. C'est le salaire qu'il reçoit depuis 1951 environ.

O — La direction des Alouettes de Montréal a annoncé hier que quatre de ses importés américains de l'an dernier ont été placés au repêchage. Les quatre joueurs sont Jim Stetson, un bloqueur, et George Brancato, Bob Pascal et Fob James, quatre joueurs de champ arrière.

Stetson est un vétéran de cinq campagnes avec les Alouettes tandis que les trois autres ont joué au champ arrière n'ont passé qu'une saison à Montréal.

Un porte-parole de l'équipe a déclaré que ces joueurs ont été offerts au repêchage à cause de l'abondance de bons Américains

engagés depuis la fin de la saison dernière. Les Alouettes ont en effet une imposante collection de jeunes joueurs de promesse, tous d'anciennes étoiles des collèges et universités américaines.

L'an dernier, dont ils pourront faire l'essai en saison prochaine. — O —

Ottawa (PC). — Le demi-arrière George Brancato, des Alouettes de Montréal, n'a pas été repêché par aucune équipe du Big Four et se trouve maintenant hors du circuit.

Dix autres joueurs ont été offerts au repêchage par les Alouettes et les Argonauts de Toronto, a révélé hier Wes Brown, secrétaire-trésorier de la Ligue.

La période de réclamations aux services de Bob Pascal, Fob James et Jim Stetson, tous des Alouettes, a pris fin à minuit hier soir. Ils sont maintenant agents libres.

O —

New-York (PA) — Une somme de \$22,000,000 sera versée au fonds Art Larsen afin d'aider à

payer une partie des frais médicaux encourus par l'ancien champion de tennis qui fut sérieusement blessé dans un accident de la route en novembre dernier.

La nouvelle a été annoncée hier par Don Budge et Dick Savitt, les présidents conjoints du fonds.

Un total de \$13,000 provient de la vente de billets à un programme de matches hors-concours disputés à New-York il y a quelques semaines. Le reste provient de dons.

O — Toronto (PC) — La direction des Maple Leafs de Toronto a annoncé hier qu'elle a envoyé Barry Cullen, un ailier droit, aux Américains de Rochester, de la Ligue Américaine de hockey.

Cullen, qui quitte les Leafs afin de faire place à Todd Sloan, sur le point de revenir au jeu après avoir été tenu au banc par une blessure.

O —

New-York (PA) — Marty Marion, l'ancienne étoile du baseball majeur, qui fut gérant des White Sox de Chicago au cours des deux dernières saisons, a révélé hier qu'il cherche à se porter acquiescer d'une franchise dans la National Basketball Association.

O —

Le fameux ancien arbitre-cour de Cardinals de St-Louis a déclaré qu'il a eu quelques entretiens avec Maurice Podoloff, le président de la NBA, et qu'il n'a reçu que des encouragements dans sa tentative d'acquiescer une franchise.

O —

Chicago (PA) — La Ligue Américaine tentera de faire prendre forme à son projet, dit "plan de catastrophe", lors de la réunion des ligues majeures à New-York en fin de semaine.

O —

Le président Will Harridge a déclaré qu'un comité est déjà au travail et étudie les moyens qu'il y aurait lieu de prendre pour réhabiliter un club qui aurait été victime d'une tragédie de l'air ou d'un accident majeur de transport. Le plan semble avoir d'autant plus de raison d'être que la plupart des équipes se transportent maintenant par avion.

O —

Le comité comprend Joe Cronin, des Red Sox de Boston, Hank Greenberg, et George Weiss, des Yankees de New-York.

Les Ligues Américaine et Nationale tiendront des assemblées individuelles vendredi et une réunion conjointe samedi.

O —

Chicago (PC) — George Halas, le propriétaire des Bears de Chicago, de la Ligue de football Nationale des États-Unis, a déclaré hier que le quart-arrière Ronnie Knox, qui a joué au Canada la saison dernière, pourrait bien signer un contrat avec son équipe en vue de la saison prochaine.

O —

Le lundi dernier fut la soirée des surprises à la Ligue de Quilles du "Devoir". Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

O —

Les Rouges de leur côté ont en fait vu de toutes les couleurs à l'équipe des Bleus. Ces derniers, selon l'expression de Jeanne Lacourse, ont dansé la "danse macabre" particulièrement le capitaine Gérard Laurendeau dont les gestes de dépit ont été autant de tempêtes dans un verre d'eau. Les Bleus doivent une fière chandelle à Lise Carrière qui les a sauvés d'un échec encore plus humiliant.

O —

Sans sa tenue remarquable — Lise Carrière a en effet réussi le plus haut simple et le plus haut triple chez les dames avec des marques de 161 et 397 — l'équipe des Bleus essayait un blanchi-

sement. Les équipes invitées ont lamentablement mordu la poussière. C'est ainsi que les Blancs ont été défaits au compte de 5 à 2 par les Noirs, alors que les Bleus subissaient le même traitement de la part des Rouges. Sic transit gloria mundi...

O —

Les Noirs, fermement résolus de quitter la cave du classement, ont eu beaucoup à faire, les pauvres, — ont joué avec un entrain endiablé toute la rencontre durant. Éclaircies par la performance "insépable" de leur capitaine Paul Lefebvre qui a remporté les honneurs du plus haut triple avec un respectable "424", les Noirs ont administré le coup de grâce à la légende déjà moribonde de "l'invincibilité des Blancs".

CAVALCADE SPORTIVE

par
Gérard "Gerry" GOSSELIN

La Palestre Nationale lance une nouvelle campagne de souscription qui mérite bien la sympathie du public. Ce centre d'athlétisme canadien-français, qui nous fait bien honneur, dans toutes les compétitions sportives auxquelles il participe et contribue au développement de la jeunesse tout en prévenant la délinquance juvénile, était l'objet d'un documentaire de Radio-Canada, au canal 2, de la télévision, lundi soir... Le maître de cérémonies de cette émission, Marcel Baulu, — et profitons de l'occasion pour le féliciter de l'intelligence qu'il apporte à ses quelques émissions de sport, — nous a servi de cicerone dans la visite à fond de l'édifice de la Palestre Nationale, à 840 rue Cherrier... Plus de 2,800 membres y sont inscrits aux cours les plus variés d'athlétisme, depuis la culture physique avec M. Yvan Coutu et son fils André, jusqu'aux poids et haltères, la natation, la lutte, la boxe, le golf avec Jules Huot, les quilles, la balle-mur, etc... Or de ces 2,800 membres dont la cotisation annuelle est fixée à \$25 par année, près de 1,400 enfants ne paient que \$8 par année, laissant, on le comprend, un déficit annuel de \$25,000 qu'on invite la population à combler par des largesses bien compréhensibles... Toute la ville profite des bienfaits de la Palestre quand elle éloigne les jeunes des endroits louche, des invitations faciles au mal et c'est pourquoi tout le monde devrait contribuer à cette oeuvre éminemment sociale et préventive.

Dan Murray, lorsqu'il monte dans l'arène ce soir au Forum, aura un an de plus, puisque c'est aujourd'hui son anniversaire de naissance. On n'ose pas dire le quel, mais sans blesser sa coquetterie, on nous permettra de rappeler qu'au mois d'août prochain, Dan fêtera son 25ème anniversaire comme arbitre... Nous espérons que ce rappel ne le fera pas trop vieillir... Jersey Joe Walcott, qui sera arbitre de lutte, au Forum, au cours du mois de février, est officier spécial de délinquance juvénile à Camden, au New Jersey, aux Etats-Unis... Plusieurs sportifs aimeraient connaître les détails qui ont entouré la démission de M. Roméo Blain de son poste de président de la Ligue de baseball senior de Montréal. L'annonce qu'on en a faite était plutôt laconique et ne venait pas de lui-même.

Un mot en faveur de Bernard Geoffrion que tant de gens n'aiment pas trop. C'est peut-être une coïncidence, mais elle se répète assez souvent. L'absence de Bernard Geoffrion coïncide encore avec une mauvaise passe du club... Finira-t-on par accéder à Geoffrion tout le mérite qui lui revient... Jean Béliveau était habitué à son jeu et il semble le manquer depuis une couple de semaines... On peut chercher à minimiser la valeur de Bernard, mais pour un joueur qui avait manqué plus d'une douzaine de parties, l'an dernier, il avait terminé la saison au 7e rang chez les compteurs... Quand il est sur la glace, l'adversaire a un gros canon de

plus à surveiller. Lorsqu'il n'y est pas, la ligne de Béliveau est réduite à sa plus simple expression si on parvient à retenir le gros Bill... Un seul joueur ne fait pas un club, mais son absence peut en chambarder l'équilibre et c'est ce qui se produit chaque fois qu'un des bons joueurs du Canadien n'endosse pas l'uniforme.

Jacques Plante a connu une mauvaise fin de semaine. Il est d'autant plus facile de lui pardonner que cela ne lui arrive pas souvent... Ces neuf buts, toutefois, comptés contre lui en deux parties, nuisent à sa moyenne et à ses chances de remporter des trophées convoités en fin de saison... Roy Campanella est furieux contre Jackie Robinson. Il faut avouer que ces deux vedettes des Dodgers n'ont pas toujours été très enclins l'un de l'autre. Robinson, une fois de plus, parle trop... Campanella, lui, parfois ne parle pas assez... Quand Jackie prédit que Roy est au déclin de sa carrière, vrai ou faux, il manque de tact et de bienveillance. S'il a choisi de se retirer du baseball, qu'il s'en tienne donc à ses nouvelles préoccupations et qu'il résume une fois pour toutes qu'il n'a pas le monopole du jugement... Ses commentaires contre son ancien co-équipier prennent un caractère peu sportif qui n'échappe pas aux amateurs de baseball... Personne ne lui reproche de prétendre que Chuck Dressen est le meilleur gérant du baseball majeur, même s'il est à peu près le seul à penser de cette façon.

Encyclopédie sportive

Pouvez-vous répondre à ces questions?

1. Qui fut champion frappeur de la Ligue Internationale en 1946? Quelle fut sa moyenne?
2. Combien de championnats les Royaux de Montréal ont-ils gagnés depuis 1945?
3. Combien de joueurs Noirs ont passé dans l'alignement des Royaux depuis 1946? Nommez-les.

Voici les réponses à notre dernier questionnaire:

1. Jacques Plante, cerbère des Canadiens, a vu le jour à Shawinigan Falls, le 17 janvier, 1929.
2. Walter Brown est le président des Bruins de Boston, de la Ligue de Hockey Nationale.
3. Lou Passador est l'éclairer en chef des Canadiens, de la Ligue de Hockey Nationale, pour l'est du Canada.

Avance confortable de Jean Béliveau, Lindsay et Howe

Lutte serrée entre ces trois joueurs pour la 1ère place chez les compteurs — Plante est supplanté par Glenn Hall

MM. Béliveau, Howe et Lindsay — à votre choix — semblent avoir réglé au moins un problème important; celui de la course au championnat des compteurs de la Ligue Nationale.

Ces trois joueurs ont monopolisé les trois premières positions depuis le 20 novembre, alors que 20 parties seulement dans le calendrier de 70 joutes avaient été disputées.

Maintenant qu'il ne reste plus environ que 25 joutes pour chaque club avant la fin du calendrier régulier, ils ont accumulé une telle avance sur le reste de leurs concurrents que seul un effort surhumain pourrait les déloger de ces positions de choix.

Les statistiques officielles publiées par la direction de la Ligue indiquent que Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, et Ted Lindsay, des Red Wings de Détroit, sont égaux en première place avec 59 points. Gordie Howe, également des Wings, prend la troisième place avec 58 points.

Ullman quatrième

Le quatrième homme dans la course est Norm Ullman, un autre Red Wings, qui est 14 points derrière Howe.

Le total de Béliveau est formé de 25 buts et de 34 assistances, celui de Lindsay de 23 buts et de 36 assistances. Il a plus d'assistances à son compte que quiconque dans la Ligue. Le gros joueur de centre des Canadiens n'a guère eu de succès la semaine dernière. Il n'a ajouté qu'un seul point à son total, soit un but, Lindsay, d'autre part, a gagné du

terrain en comptant un but et en participant à quatre autres.

Howe a également connu une bonne semaine, comptant 2 buts et recueillant 2 assistances. Il a maintenant 29 buts — le meilleur total de la Ligue — et le même nombre d'assistances.

Ullman a passé en avant de Bert Olmstead, des Canadiens, pour supplanter un autre Montréalais, Maurice Richard, en 4ème position. Le total de Ullman est formé de 12 buts et 32 assistances.

Richard et Andy Bathgate, des Rangers de New-York, sont à égalité en 5e place, avec 41 points chacun. Le Rocket a compté 20 buts, soit 3 de plus que Bathgate, le plus prolifique joueur de toute l'équipe new-yorkaise.

A l'échelon des 40 points se trouvent Olmstead et Dickie Moore, tous deux des Canadiens. Moore a réussi 24 buts, Olmstead 12.

Avance accrue

Les Wings ont connu une bonne semaine et ont profité de la léthargie des Canadiens pour porter à trois points l'avance qu'ils détenaient en première place dans le classement des

équipes. Les Wings ont 62 points et une partie de plus que les Canadiens à jouer. Ces derniers ont eux-mêmes une avance de sept points sur les Bruins de Boston, qui ont mené le bal durant la première partie de la saison.

Les Red Wings ont gagné leurs trois parties de la semaine dernière tandis que les Canadiens, qui n'ont joué que deux fois, ont livré une partie nulle et subi une défaite. Les Bruins ont gagné une fois et perdu une fois.

Glenn Hall, des Red Wings, a supplanté Jacques Plante, des Canadiens, en première place chez

(suite à la page 10)

Les éliminatoires de la Provinciale débuteront demain à Sorel et Granby

La Ligue de Hockey Provinciale a décidé de clôturer immédiatement ses activités régulières, lors d'une réunion urgente tenue à Drummondville. Cette grave décision a été prise sur demande des quatre clubs qui doivent encaisser de lourds déficits financiers. D'un autre côté, cette décision provient aussi d'une violente dispute entre les club Drummondville et Victoriaville, au sujet du joueur Armstrong. Drummondville a protesté violemment au cours de l'assemblée, et a "juré" de ne plus jouer contre Victoriaville tant que Armstrong serait dans l'alignement. Ce joueur a joué 18 parties avec Drummondville au début de la saison, et après avoir demandé et obtenu son congé, a signé une carte avec Victoriaville. Ce geste fut approuvé par la Q.A.H.A.

Devant tous ces problèmes, la Ligue a décidé de mettre fin à sa saison régulière, qui normalement, devait prendre fin le 5 février prochain.

La dernière réunion de la Ligue Provinciale fut l'une des plus orageuses encore jamais vues. Les discussions ont été vives entre les quatre équipes. Granby, ayant disputé deux parties de moins que Sorel, voulait réclamer le championnat. Mais la dispute fut réglée le lendemain, alors que Sorel battit Granby 4 à 2. On avait résolu d'avoir recours à la loi de la moyenne pour décider du titre, mais ce fut inutile, puis que Sorel l'emporta encore et devint officiellement champion de la Ligue Provinciale. Le club Drummondville finit en 3e place, avec 20 points, tout comme Victoriaville, mais les Dragons avaient joué deux parties de moins et détenaient automatiquement cette place.

La Ligue a aussi décidé que les séries éliminatoires débuteraient jeudi soir prochain à Granby et à Sorel. Sorel affrontera les Tigers de Victoriaville, tandis que Granby et Drummondville feront les frais de l'autre série. Ces semi-finales seront une affaire de 4 de 7, ainsi que la grande finale. Les deux premières parties de chaque série seront disputées à Granby et à Sorel; les 3e et 4e sur la patinoire de Drummondville et Victoriaville, puis les sui-

vantes, si nécessaires, alternent.

Cette décision de la Ligue de terminer deux semaines plus tôt ses activités a pris par surprise les milliers de supporters qui s'attendaient à une fin très contestée. Ils ne seront pas déçus, puisque les prochaines séries éliminatoires nous réservent bien des surprises. S'il faut se baser sur les incidents de la dernière réunion, nous assisterons à une lutte sauvage sur la patinoire. Les quatre instructeurs de la Ligue, Roger Bédard, Eddie Viencourt, Roland Lemire et Benoit sont d'avis que les équipes joueront à chances égales. Tous se souviennent que la première moitié de la saison a donné lieu à une lutte enlevante, et le jeu toujours serré des éliminatoires nous fera revivre ces beaux jours sans aucun doute.

Plusieurs records au crédit des "Ice Follies" de 1957

La somptueuse revue des "Ice Follies" qu'on applaudira au Forum à compter de dimanche prochain et pour une semaine entière à son crédit une longue série de records vraiment étonnants. Les "Ice Follies", fondés en effet il y a 21 ans par les frères Eddie et Roy Shiptad et leur ami Oscar Johnson, offriront leur 7,180e représentation consécutive quand le rideau se lèvera sur la grande première montréalaise de l'édition de 1957, à 11h30 p.m., dimanche au Forum. Chose vraiment extraordinaire, durant toutes ces longues années, pas une seule représentation n'a dû être annulée ou remise par suite de mauvais temps, épidémie, retards divers ou toute autre raison.

Les progrès ont été étonnants depuis les premiers jours et ils ont permis aux "Follies" d'apporter toutes sortes d'innovations bienvenues au monde des spectacles sur glace. Entre autres choses, les "Ice Follies" furent les premiers à peindre des dessins fort jolis sur la surface glacée où se déroule leur merveilleux spectacle; les premiers à employer les décors géants actifs par moteurs et des costumes portant des milliers de petites lampes bien dissimulées qui permirent l'illumination des costumes en question; les premiers à offrir les effets fort originaux tels que la pluie simulée ou de la neige artificielle ou bien encore des nuages ou des bulles de savon qui enveloppent l'assistance; les premiers à exhiber des costumes faits de plastique, d'abord d'une seule couleur puis ensuite de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, etc. etc.

Les "Ice Follies" sont nés naturellement fiers de ces différents records mais de l'avis même des frères Shiptad et d'Oscar Johnson leur plus grand exploit a été d'avoir fourni, pendant plus de 20 ans, un divertissement sain et à peu près parfait à plus de 42 millions de gens, d'un océan à l'autre au Canada et aux Etats-Unis, ce qu'on compte bien faire durant au moins 20 autres années.

L'obtention d'une assistance par un gardien de buts de la Ligue de hockey Nationale est un exploit plutôt rare. En fait, ceci s'est produit sept fois durant les 15 dernières saisons. Al Rollins, le cerbère des Black Hawks de Chicago, est le dernier à avoir réussi cet exploit dans la

Ligue de hockey Nationale, le 30 mars 1956. Ce fut une très bonne soirée pour Rollins puisqu'il réussit en même temps à blanchir les Maple Leafs de Toronto, le Chicago l'emportant par 2 à 0.

Terry Sawchuk, le gardien de buts des Bruins de Boston à sa retraite, a une distinction spéciale, ayant mérité des assistances sur des buts en deux saisons consécutives. Terry, qui brillait alors dans les filets des Red Wings de Détroit, obtint une assistance sur un but de Gordie Howe dans une joute à Boston le 18 mars 1954.

Environ un an plus tard, soit le 13 mars 1955, Sawchuk fit une passe à Marcel Pronovost qui alla ensuite compter contre les Maple Leafs de Toronto pour permettre à Sawchuk d'obtenir une assistance à l'Olympia de Détroit.

Le gros Bill Durnan, qui remporta six fois le trophée Vézina avec les Canadiens de Montréal, mérita une assistance sur un but de Maurice Richard le 25 mars 1950. Cette joute eut lieu à Montréal et Durnan connut une excellente soirée, blanchissant les Black Hawks de Chicago dans la victoire des Canadiens par 4 à 0.

Le 21 février, 1945, dans une partie au Stadium de Chicago entre les Black Hawks et les Bruins de Boston, un but fut compté par le rapide petit Mush March des Hawks, une assistance allant à Mike Karakas, brillant gardien de buts des Hawks, qui a grandi aux Etats-Unis. Karakas apprit son hockey à Eveleth, Minnesota, tout comme deux autres excellents cerbères de la Ligue Nationale, Sam Lo Presti et Frank Brimsek.

Bert Gardiner des Bruins de Boston célébra l'année bissextile à Boston le 29 février, 1944, méritant une assistance sur un but

des Bruins contre les Maple Leafs de Toronto.

Johnny Mowers du Détroit, gagnant du trophée Vézina en 1942-43, recut une assistance dans une joute contre le Boston en 1941-42. Cette partie fut disputée à Détroit.

C'est un exploit rare et exceptionnel pour un gardien de buts d'obtenir une assistance, mais cela arrive comme le provient ces sept assistances en 15 ans.

SEUL CERBERE NON PUNI

Ed Chadwick, l'excellent cerbère qui garde les filets des Maple Leafs de Toronto, est le seul gardien de buts régulier de la L.N.H. qui n'ait pas encore été puni cette saison. Les cerbères sont en voie de connaître une piètre saison à ce point de vue. L'année "Gump" Worsley du New-York avait 17 minutes de punition dans les parties avant le 23 janvier. Terry Sawchuk a accumulé 14 minutes alors qu'il évoluait avec les Bruins de Boston. Jacques Plante des Canadiens de Montréal en était aussi à 14 minutes de punition avant le 23 janvier.

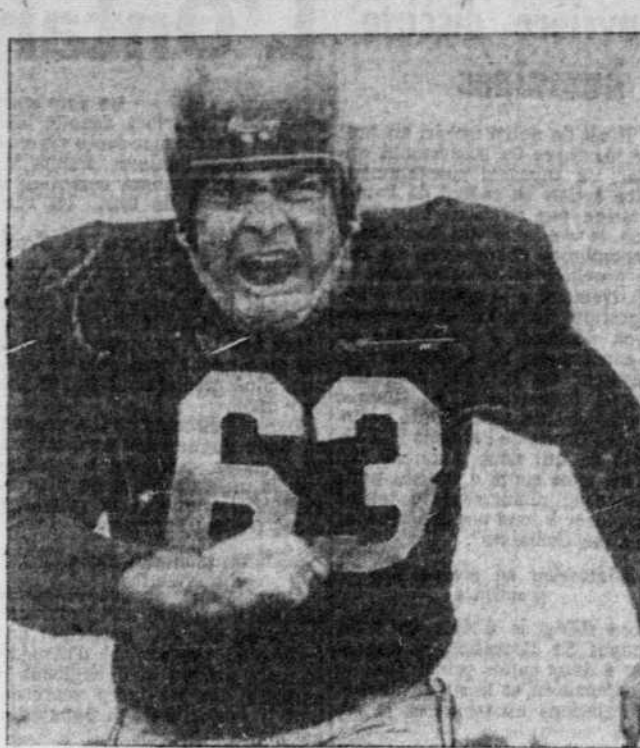
Les autres gardiens de buts de la Ligue Nationale de hockey qui ont été punis cette saison sont Al Rollins, Canadiens; Gerry McNeil, Canadiens; 2: Norm Defelice, Boston; 2; et Glenn Hall, Détroit, 2.

TOURS DU CHAPEAU

Huit tours du chapeau ont été réussis dans la Ligue Nationale de hockey dans les parties disputées avant le 23 janvier. Sept de huit joueurs ont compté exactement le nombre de buts requis pour un tour du chapeau, soit trois buts dans une partie. Jack McIntyre du Chicago a fait encore mieux, comptant quatre buts dans une même joute cette saison.

CLASSEMENT FINAL

	G	P	N	pp	pc	pts
Sorel	17	10	1	114	84	35
Granby	14	11	1	105	110	29
Drumville	10	14	0	92	116	20
Victoriaville	10	16	0	104	108	20



AU REPECHAGE — Le vétéran bloqueur JIM STANTON est l'un des quatre joueurs que les Alouettes de Montréal, champions de l'Est du Canada dans le football professionnel, ont offert aux autres clubs canadiens moyennant le prix du repêchage.

Costa opposé à Miguel Berrios

NEW-YORK (PA) — Miguel Berrios, de Porto-Rico, et Carmelo Costa, de Brooklyn, deux aspirants au championnat poids plume du monde, ont signé un contrat pour un combat de 12 rounds qui sera disputé au Madison Square Garden de New-York le 22 mars prochain. Ce match fera partie de l'éliminatoire organisée pour trouver un successeur à Sandy Saddler, l'ex-champion maintenant à sa retraite. Le gagnant de cette rencontre fera ensuite face à Hogan Bassey, le champion poids plume, dans la semi-finale de cette éliminatoire. Le vainqueur de cette semi-finale rencontrera ensuite Cherif Hamia, de France, pour le championnat Hamia, le champion européen, a été immédiatement admis en finale sans avoir à se battre dans les préliminaires de l'éliminatoire.

Ex-athlète décadé

Chicago (AP) — Maurice J. Dalton, 60 ans, ancien joueur dans le football professionnel entre-temps, est décédé ici, des suites d'une attaque cardiaque. Il a également joué au ballon au panier.

Sous contrat

Baltimore (AP) — Les Colts de Baltimore, de la Ligue de football Nationale des Etats-Unis, ont mis sous contrat, hier, le joueur de ligne, Don Shinnick, ex-porte-coueurs de l'U.C.L.A.

Brébeuf en tête

Le club du collège Brébeuf est actuellement en 1ère place dans la Ligue de hockey intercollégiale, section "A", grâce à une victoire de 6 à 2 sur le club Ste-Thérèse. Yves Laurendeau a obtenu deux buts et fourni deux assistances pour les vainqueurs. Tonio Clément a eu deux buts et une assistance en comparaison d'un but et deux assistances pour Cayouette.

Pierre Guilbault a compté une fois. Laflèche et Filiatrault ont compté pour les perdants. Pierre Mistral a bloqué 27 lancers dans la cage du Brébeuf.

FODUM

Ce soir à 8h30 p.m.

Lutte pour le championnat

mondial

WLADEK

KOWALSKI

CHAMPION

TARZAN

ZORRA

ASPIRANT

Arbitre: Georges Carpentier

2 CHUTES DE 3 A FINIR

3 AUTRES GRANDS COMBATS 3

PRIN: Sieges réservés: \$2,000-1,500

En vente aux guichets des rues

Atwater et Closs. Non réservés:

\$1,000 et sièges à 75c dans la ter-

rasse, en vente à 500 h. ce soir

au guichet de la rue Saint-Luc.

Le CARC

vous invite à vous inscrire
à ses COURS DE
SPÉCIALITÉS TECHNIQUES

L'Aviation Royale du Canada offre aux jeunes Canadiens la perspective de carrières bien préparées dans les branches techniques de son personnel au sol. Le CARC vous donne une formation technique, mécanique et administrative à l'aide de méthodes et d'équipement des plus perfectionnés.

Les cours de spécialités techniques, admettent de plus de quatre-vingts, vous permettent un choix convenant aux divers talents dans les domaines suivants:

Techniciens en électronique, télécommunications, radar, électricité, armement, moteur aéronautique, charpente d'avion ou service du personnel.

En qualité d'aviateur du service sédentaire, vous recevrez une bonne solde avec augmentations régulières, vous aurez d'excellentes conditions de travail et de vie, et une généreuse pension à la retraite. Le CARC a besoin d'une main-d'œuvre spécialisée pour son service sédentaire. Si vous avez des aptitudes pour la mécanique ou l'administration, n'hésitez pas: l'Aviation est une des plus nobles carrières qui soient.

Ecrivez, dès aujourd'hui, pour obtenir tous les renseignements concernant les COURS du service sédentaire du CARC ou consultez l'officier d'orientation au centre de recrutement le plus près de chez vous.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Âge — 17 ans et pas plus de 39 ans.

Instruction — certificat de 8e année, ou plus.

Santé — satisfaisante aux examens médicaux du CARC.

Centres de recrutement du CARC.

678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Tél. 2-2449

Edifice du Capit. LAR, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 2-8577

239, rue Queen, Ottawa, Ont. Tél. CE. 3-4039

Veuillez nous envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'admission et les emplois actuellement disponibles dans le CARC.

NOM (Lettres majuscules) (DE FAMILLE) (DE BAPTÊME)

ADRESSE

VILLE

PROV.

DEGRÉ D'INSTRUCTION (ANNÉE ET PRÉFÉRENCE)

ÂGE

CAPACITÉ

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

CENTRE DE RECRUTEMENT

678 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal, P.Q. — Tél.: UN. 2449



UNE EQUIPE INVINCIBLE — Cette photo nous fait voir les joueurs du club de l'Ecole de l'Automobile, champions de la section "B" dans la Ligue de hockey des Ecoles Spécialisées, félicitant le gardien de buts GERARD MARCIU pour sa brillante tenue dans la dernière joute de la saison régulière. Cette équipe a été invincible cette saison. Le club est dirigé par le sportif GILLES TROTIER.

Une conférence ouvrière discute de relations humaines

Des délégués d'unions affiliées au Congrès du Travail du Canada, réunis à une conférence en relations humaines, cette fin de semaine dernière, ont discuté de problèmes que suscitent les relations entre nos divers groupes ethniques et religieux.

La conférence s'est tenue à l'université de Montréal sous les auspices du Comité du Travail contre l'intolérance raciale, en coopération avec le service de l'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal et le Centre de recherches humaines et avec l'autorisation du Comité permanent des Droits de l'homme, du Congrès du Travail du Canada.

Première, ce soir

Un long métrage sur la poétique Sicile

Les fervents du beau voyage, de celui que l'on fait par l'image ou la pensée comme préface au voyage réel d'un jour prochain ou comme nostalgique rappel de jours enchantés, seront servis à souhait ce soir, alors qu'un magnifique documentaire sur la Sicile sera présenté conjointement par l'Office national italien du tourisme et la Société de géo-



M. le Dr Samuel Letendre

graphie de Montréal. Ce long métrage en couleurs d'autant plus d'attrait qu'il est l'oeuvre d'un compatriote, le docteur Samuel Letendre, dont on se rappelle le magnifique film sur Versailles. Le docteur Letendre a fait un long séjour en Sicile, ces mois derniers: il a vu la voir, la goûté, il a été conquis par sa couleur, sa poésie, son pittoresque sans pareil, l'éclat de ses fêtes, la richesse de ses trésors artistiques.

Le film, qui a pour titre "Trynacie, Grèce sicilienne" (Trynacie est le nom antique de la Sicile) sera présentée avec commentaires par son auteur. Le grand public est cordialement invité à cette première qui aura lieu ce soir dans le grand auditorium de l'Université de Montréal, à 8 heures.

"Il est de notre devoir, en tant que membres du mouvement ouvrier, de repenser constamment notre action en regard de l'amélioration des relations humaines dans le contexte des conditions économiques changeantes de notre province et de notre pays et relativement à la politique d'immigration de notre gouvernement, déclarait à l'ouverture de la conférence, R. J. Lamoureux, président de la Fédération des Unions Industrielles du Québec et vice-président du Comité national des Droits de l'homme (CTC). Voilà ce qui nous a amené ici. Et les trois cours organisés nous donneront pleinement le temps d'explorer à fond nos expériences dans ces domaines".

Discussion en groupe des problèmes

Les délégués divisés en trois groupes de discussion, s'attaquent à deux sujets principaux: le Néo-Canadien et le syndicalisme, les relations humaines et la société.

Claude Mérimée, représentant des ouvriers de la textile d'Amérique, Pierre-Louis Gélinais, représentant des Metallurgistes, Unis d'Amérique et Paul F. King, secrétaire du Comité du Travail contre l'intolérance raciale, dirigeaient les discussions.

Agissaient comme consultants, attachés aux groupes de discussion: Françoise Marchand, officier de liaison du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration; René Morin, spécialiste en éducation populaire; Marian Bossen, assistante sociale au sein des groupes d'immigrants; Guy Beau-grand-Champagne, directeur adjoint à l'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal; David Kirk, professeur à l'école d'assistance sociale de l'Université McGill ainsi que Jacques-V. Morin, agent d'affaires des Ouvriers Unis des États-Unis.

Loi des pratiques équitables d'emploi réclamée

Me Michael Rubenstein, président du Comité ouvrier juif, avocat bien connu de Montréal, a réclamé l'adoption d'une loi provinciale des Pratiques équitables d'emploi. "Alors que les ouvriers de six provinces du Canada et ceux dont le travail tombe sous la juridiction du gouvernement fédéral, sont protégés par une loi des Pratiques équitables d'emploi, je note avec regret, ajoutait Me Rubenstein, que ceux de la province de Québec ne le sont pas. Le monde ouvrier demande depuis très longtemps que les conditions d'emploi soient basées sur la capacité à remplir une fonction et non pas en regard de considérations de religion, de race, de nationalité ou de pays d'origine. Je suis persuadé, ajoutait-il en terminant, que vos Conseils du travail et vos Fédérations persisteront dans leur demande d'une législation adéquate relative aux pratiques équitables d'emploi, dans cette province".

Les délégués ont reconnu que parmi les problèmes qui existent dans les relations avec les Néo-Canadiens, la différence de struc-

L'Ontario dévoile son plan d'assurance-santé

Toronto (PC) — Le gouvernement de l'Ontario a dévoilé hier un plan d'assurance-santé visant à mettre à l'essai quelques temps les services hospitaliers essentiels à la disposition de tous les résidents de la province.

Le premier ministre, M. Frost, a présenté à la Législature ontarienne un mémoire de 7,500 mots donnant un compte rendu fondamental et détaillé du plan complexe que l'on se propose de mettre en vigueur dans près de deux ans, plus précisément le 1er janvier 1959.

Dans le discours qu'il a prononcé pour donner des explications, le premier ministre a souligné que la mise en route du plan ne s'effectuera que si le gouvernement fédéral l'approuve.

Un plan plus vaste

On sait que le gouvernement fédéral a proposé aux provinces, il y a un an, de participer aux frais d'un programme d'assurance-santé pour qu'il englobât la totalité des provinces représentant la majorité de la population nationale.

Le plan ontarien dépasse celui du fédéral, en ce sens qu'il comprend le traitement des maladies mentales ainsi que de la tuberculose, a précisé M. Frost. Les propositions du gouvernement central ne font pas état de ces deux genres de maladie.

Selon les calculs faits en 1956, alors qu'il aurait couvert 5,500,000 personnes, le plan ontarien appellerait des dépenses annuelles de \$160,000,000.

Frais de \$300,000,000

"Toutefois, a expliqué M. Frost nous croyons qu'en 1960 les frais s'élèveront à près de \$300,000,000", même si les dépenses sont gardées dans les limites raisonnables par une saine administration.

Le gouvernement fédéral se trouverait à assumer environ 35 pour cent des frais. Le reste de l'argent nécessaire viendrait des primes versées par les bénéficiaires ainsi que du Trésor provincial.

Le montant des primes personnelles n'a pas été déterminé, en core. Le premier ministre a cependant déclaré, dans une conférence de presse précédant la divulgation du plan, qu'elles seront

ture entre les unions européennes et les unions canadiennes, était une des causes d'incompréhension. Beaucoup de Néo-Canadiens saisissent difficilement les différences entre, par exemple, les syndicats italiens et les unions canadiennes. Il leur est aussi difficile de comprendre que les syndicats canadiens soient légalement reconnus et libres de toute influence communiste. "Leur expérience en Europe leur a appris que souvent les syndicats sont, soit illégaux, soit dominés par des communistes", déclara un délégué.

Une dizaine de syndicats ont participé à la conférence. Le Comité du travail contre l'intolérance raciale, est un comité conjoint du Conseil des métiers et du travail de Montréal et du Conseil du travail de Montréal.

inférieures à celles qu'exigent présentement les entreprises particulières d'assurance-hospitalisation. A l'heure actuelle, la prime la moins élevée, que paie un homme marié avec dépendants, s'élève encore à \$4.70 par mois.

L'administration du plan serait confiée à la Commission des services hospitaliers de l'Ontario, qui a été créée l'an dernier, par la Croix-Bleue ou par une corporation de la Couronne semblable à la Croix-Bleue mais dont le personnel serait recruté parmi l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

Aux termes de notre proposition, a ajouté le premier ministre, la protection accordée ne pourra être ni annulée ni limitée à une durée particulière. Dans le cas où les soins hospitaliers seraient requis, aucune limite ne frapperait la durée du séjour, l'âge ou l'infirmité.

Le plan en vigueur au moment de son entrée en vigueur, le 1er janvier 1959, sera donc plus vaste que celui qui est en vigueur actuellement.

Les deux années qui s'écouleront avant la mise en vigueur du plan donneront aux sociétés particulières d'assurance-santé le temps de s'intégrer au programme provincial. Ces organisations ont à l'heure actuelle plus de 3,500,000 clients.

Le gouvernement ontarien s'est en effet donné comme objectif minimum la participation de 35 à 40 pour cent de la population et comme ultime but celle de la population entière.

Des effets bienfaisants

Parmi ses effets secondaires les plus désirables, le plan libérera les hôpitaux de leurs déficits récurrents, soulagera partiellement ou totalement les municipalités du fardeau des frais de l'hospitalisation des indigents et couvrira aussi, en retour d'une légère surcharge du coût des traitements dans les institutions de psychothérapie ainsi que dans les sanatoriums.

Le premier ministre a rappelé que le gouvernement fédéral a offert d'absorber 25 pour cent des frais par capita moyens, à l'échelle nationale, plus 25 pour cent du coût par capita moyen dans chacune des provinces, multiplié par la population desservie.

Part amoindrie

On a calculé que de cette façon le fédéral assumerait quelque 48 pour cent des dépenses occasionnées par les soins dispensés dans les salles publiques ordinaires. Mais la part de l'Ontario n'aurait qu'à 35 pour cent, étant donné que les dimensions de son plan sont plus vastes que celles du plan fédéral.

Les propositions ontariennes invitent le fédéral à réexaminer la question d'exclure de sa formule d'assurance-santé la dépre-

ciation des immeubles des hôpitaux, les frais d'administration et les revenus venant de plans d'assurance connexes par lesquels les assurés versent des sommes d'argent déterminées, pour le traitement hospitalier, en plus des primes ordinaires.

Elles déclarent ailleurs: "En appliquant la formule du partage des frais par le fédéral, il est impératif qu'elle soit calculée, avec le plus de précision possible, selon le coût réel des soins ordinaires dispensés dans les salles publiques".

Les indigents

Au chapitre du financement, le plan propose de recueillir les primes personnelles par l'entremise des employeurs ou d'autres organisations. Dans le cas où ce mode de cotisation se révélerait inapplicable, la personne ferait les paiements directement à la caisse d'hospitalisation. La province se chargerait de payer les primes des indigents.

Le gouvernement provincial se propose aussi de donner gratuitement l'assurance-santé, en défrayant lui-même le coût des primes, aux personnes qui reçoivent les pensions de vieillesse ou les pensions additionnelles versées aux termes de la loi de l'assistance-vieillesse, les pensions aux veuves, les allocations aux mères nécessiteuses ou les pensions aux invalides, ainsi, en général, à toutes les personnes vivant de secours.

Les personnes ne recevant aucun secours public mais considérées comme des indigents, à titre médical, par les municipalités, recevraient les soins hospitaliers aux frais de la caisse du plan provincial ainsi que des municipalités. A ce stade du plan, la participation fédérale entrerait en jeu.

Fardeau municipal allégé

Les municipalités seraient appelées à contribuer légèrement sur la base des frais quotidiens, à défrayer les soins donnés aux indigents non hospitalisés, mais la province leur rembourserait, par des subventions spéciales et sans conditions, pratiquement tous les débours occasionnés par les soins hospitaliers aux indigents.

Le plan allégerait d'autant plus le fardeau financier des municipalités qu'il éliminerait presque tous les déficits des institutions hospitalières auxquelles elles octroient des subventions souvent lourdes.

Bénéfices détaillés

En plus du service normal des salles publiques dans les hôpitaux ordinaires, le plan prévoit le service de diagnostic dans les hôpitaux, les traitements dans les hôpitaux pour convalescents ainsi que dans les hôpitaux pour malades chroniques, et divers services médicaux extérieurs bien déterminés.

Il couvrirait aussi les interventions chirurgicales, les accouchements, les médicaments et les autres services dispensés par les hôpitaux.

Le plan doit subir maintenant l'examen du Comité d'hygiène de la Législature. Le gouvernement,

de son côté, se propose de présenter au plus tôt les mesures relatives qui, une fois acceptées, donneront à la Commission hospitalière le pouvoir d'agir en accord avec le plan.

Progrès à prévoir

A propos de la surprise que demandera le traitement des maladies mentales et de la tuberculose, M. Frost a déclaré:

"Cette surprise sera très peu élevée et permettra non seulement de donner tous les soins aux patients sans leur réclamer d'argent, mais aussi de réaliser de nouveaux progrès dans la thérapeutique particulière à ces maladies".

Il a indiqué que les services des centres de psychothérapie

connaîtront une amélioration générale. Son gouvernement se propose d'ailleurs de considérer ces hôpitaux particuliers comme tous les autres hôpitaux généraux.

M. Frost attache une importance spéciale à la lenteur qui marquera la mise en route du plan. L'une des raisons en est l'intégration des plans existants, notamment ceux qui ont été conclus entre l'industrie et le monde ouvrier.

Problèmes particuliers

Il n'ignore pas d'autre part les problèmes d'administration particuliers à sa province. Du à son expansion industrielle et à l'accroissement de sa population, l'Ontario rencontrera des frais hospitaliers relativement élevés par tête. L'administration du plan devra être intelligente et honnête ou la province encourra des pertes et les primes augmentent.

Anticipant l'approbation fédérale, le gouvernement provincial a fait l'acquisition des terrains nécessaires à l'érection de centres administratifs et s'est assuré la collaboration de la Croix-Bleue.

"Néanmoins, il reste beaucoup à faire, a poursuivi M. Frost. Si la date fixée peut être avancée sans nuire à l'efficacité administrative, elle le sera certes mais cela dépend... entre autres choses, de l'accord qui sera conclu entre le fédéral et les gouvernements provinciaux".

Les préparatifs

Le mémoire présenté aujourd'hui à la Législature mentionne que le gouvernement a préparé le terrain depuis 1947, au moyen d'un programme de subventions affectées à la construction d'hôpitaux. En 1948, pour faire pendant aux subventions provinciales, le gouvernement fédéral avait institué un programme analogue.

AVIS DE DECES

BELANGER — A Montréal, le 28 janvier 1957, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Joseph Belanger, née Eva Faulkner. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires J.H. Benoit, 2102 rue Fullum à 8h45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière. Saül-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEVRE — A Outremont, le 28 janvier 1957 à l'âge de 61 ans, est décédée Marie Frenette, épouse de Achille Lefevre. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er février. Le convoi funéraire partira de sa demeure no 685 Chemin Ste-Catherine, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL — A Montréal, le 28 février 1957 à l'âge de 88 ans, est décédé, Théodule Senechal, époux de feu Marie-Louise Dussault, autrefois marchand-tailleur de Westmount. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des Salons J.R. Deslauriers No 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges à 8h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^e
MONTREAL

POURQUOI les maladies nerveuses

D'ORDRE PSYCHIQUE

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

- LISEZ -

les ouvrages suivants

- 1-La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages \$2.50
- 2-La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages \$2.50
- 3-La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages \$2.50
- 4-Névrose, Conscience, Religion 278 pages \$2.50
- 5-Névrose et Obsessions, 289 pages \$2.50
- 6-Fautes à éviter en Education 175 pages \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne. Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51). Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le **SOMMAIRE** détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jus qu'à 9 h. — Le samedi 5 h. 30

Spécial du mercredi

pour vos fenêtres au printemps...

RIDEAUX DROITS — deux longueurs

60 x 81" et 60 x 90"

BELLE QUALITE DE MARQUISSETTE RAYONNE ACETATE

Spécial du mercredi chez Dupuis

1.99

le panneau

POUR MAINTENANT OU POUR LE PRINTEMPS CETTE AUBAINE EST AVANTAGEUSE. PROFITEZ-EN...

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740

dupuis

Chez dupuis Frères

le magasin de la famille canadienne

Abat-jour en fibre de verre ou parchemin

Grande vedette... encadrement à bas prix

N'attendez plus... faites encadrer pastels, aquarelles, peintures, alors que Dupuis offre ces prix spéciaux pour une belle qualité de CADRE BLANC MOUCHETE OR — au choix

A PRIX REDUITS AUJOURD'HUI — PROFITEZ-EN...		
• FIBRE DE VERRE		
18 x 18 x 8"	14 x 14 x 7"	12 x 12 x 6"
chacun	chacun	chacun
2.57	1.87	1.57
10 x 10 x 6 1/2"	10 x 6 1/2 x 3"	9 x 9 x 6 1/2"
chacun	chacun	chacun
1.27	1.27	.97
• EN BEAU PARCHEMIN		
16 x 16 x 7 1/2"	14 x 14 x 7 1/2"	10 x 9 x 6 1/2"
chacun	chacun	chacun
1.57	1.27	.87
8 x 6 1/2 x 4 1/2"	5 x 6 x 5 1/2"	Demi abat-jour
chacun	chacun	
.67	.47	.57
• NUANCES DANS LE GROUPE: ROSE, TURQUOISE, BLEU, BLANC, VERT.		

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 750

MOULURES LARGEUR 1 1/2"

10 x 14" (2.79)	11 x 14" (2.79)	12 x 14" (2.79)
1.85	1.85	1.85
• MOULURES LARGEUR 2"		
12 x 16" (3.25)	14 x 18" (3.50)	
2.15	2.35	
• MOULURES LARGEUR 2 1/2"		
18 x 24" (5.98)	16 x 20" (4.98)	20 x 24" (6.98)
2.95	2.65	3.85

DUPUIS — SIXIEME — RAYON 810

MAGASINS A RAYONS: 865 est, rue Ste-Catherine — Montréal